

BULLETIN  
DE  
*l'Académie Royale*  
*de Langue et de Littérature*  
*Françaises*



BRUXELLES  
PALAIS DES ACADÉMIES

## SOMMAIRE

---

|  |     |
|--|-----|
| <b>Sur le mot « festivités »</b> ( <i>Communication de M. Joseph Hanse, à la séance du 15 mai 1965</i> ) . . . . .               | 73  |
| <b>Théâtres et livres en Finlande</b> ( <i>Communication de M. Georges Sion, à la séance du 12 juin 1965</i> ) . . . . .         | 101 |
| <b>Charles Du Bos et l'acte d'écrire</b> ( <i>Communication de M. Roger Bodart, à la séance du 18 septembre 1965</i> ) . . . . . | 107 |
| <b>Fonction internationale de la langue française, par M. Robert Fenaux, ambassadeur de Belgique</b> . . . . .                   | 115 |

### CHRONIQUE

|   |     |
|---|-----|
| Un « Centre de l'Ethnie française » créé à Paris . . . . .  | 149 |
| La Tribune radiophonique de l'Académie : un hommage à Albert Ayguesparse, par M. Edmond Vandercammen . . . . .  | 152 |
| Le souvenir d'Anna de Noailles. Discours prononcé à Paris par M <sup>me</sup> la duchesse de La Rochefoucauld, pour l'inauguration d'une plaque commémorative . . . . . | 156 |
| Le Sénat et l'Académie . . . . .  | 159 |
| Distinctions . . . . .  | 160 |
| Hors de Belgique . . . . .  | 160 |

---

Abonnement au Bulletin trimestriel, un an : 150 frs à verser au C.C.P. N° 150119 de l'Académie.

# Essai sur le mot *festivités*

## A propos d'une lettre d'Albert Mockel à Georges Marlow

Communication de M. Joseph HANSE  
à la séance mensuelle du 15 mai 1965

---

La célébration, l'an prochain, du centième anniversaire de la naissance d'Albert Mockel sera une occasion opportune de rendre hommage à ce grand écrivain. Le Musée de la littérature prépare dès à présent une exposition qui, à côté de l'œuvre et de l'action de notre confrère, mettra en relief les principaux aspects de cette personnalité si attachante. M. Jean Warmoes a terminé l'inventaire du Fonds appartenant à l'Académie. J'ai pu prendre connaissance, récemment, de la correspondance relative à l'attribution du prix triennal qui permit à Mockel, en 1920, d'être un des premiers membres de notre Compagnie. Je me propose d'en publier une partie, afin de montrer notamment la délicatesse et la générosité d'Albert Mockel à l'égard de Grégoire Le Roy.

Je voudrais aujourd'hui révéler une lettre amusante où Mockel, pseudo-Littré, donne à Georges Marlow une consultation d'outre-tombe, expédiée du septième ciel positiviste, sur le mot *festivités*. Elle m'a peu à peu entraîné dans une interminable enquête sur ce prétendu belgicisme.

Je me décide à en communiquer les résultats : ils ne sont définitifs que pour certaines périodes ; des incertitudes subsistent, que je ne manquerai pas d'indiquer, dans l'espoir que d'autres chercheurs pourront compléter la curieuse histoire de ce mot.



Pendant un séjour chez son ami Albert Mockel, à Rueil, en Seine-et-Oise, Georges Marlow avait peut-être parlé de festivités qui, à l'occasion de la fondation de notre Académie, pourraient célébrer la culture française. Il avait en tout cas entendu Mockel déclarer que cet emploi du mot *festivités* n'était pas français. Rentré à Uccle, il ouvre son Littré, ne trouve pas le vocable, prend la précaution de consulter le Supplément et y lit cet article, où il n'est question que du singulier :

FESTIVITÉ, *s.f.* Latinisme. Caractère de fête. Une teinte plus ou moins marquée de luxe et de festivité, BRILLAT-SAVARIN, *Physiologie du goût*, Méd. XXVII. Le grand cataclysme qui noya nos grands oncles vers le XVIII<sup>e</sup> siècle de la création du monde ne fut pour les poissons qu'un temps de joie, de conquête, de festivité, Id., *ib.*, Méd. VI, 42. — ETYMOLOGIE : Latin *festivitatem*, joie de jour de fête, de *festivus* (voy. FESTIVAL).

Marlow s'empresse, triomphant, de transcrire ces lignes sur une carte postale, en supprimant seulement la précision des références à la *Physiologie du goût* et la note étymologique, mais en indiquant sa source : Littré, supplément, p. 157. Il envoie cette carte à Mockel, sans commentaires ni signature, le 21 septembre 1920. Elle parvient à la poste de Rueil le lendemain à 14 heures. Le jour même, Mockel imagine de faire répondre Littré lui-même et il rédige avec grand soin une prétendue lettre de Littré à Marlow. L'a-t-il recopiée et expédiée ? C'est probable, car il note au crayon dans le coin supérieur droit de ce brouillon :

Discussion avec Georges Marlow sur le mot « festivités ». Elle avait eu lieu à Rueil. Aussitôt rentré chez lui, à Uccle, Marlow m'envoie, sur carte postale non signée, le texte incomplet du diction. de Littré au mot « festivité » ; je lui fais répondre par Littré lui-même, en ces termes :

Et il écrit, au crayon également, la date du 22-9-1920. S'il avait renoncé à envoyer cette lettre, qu'il avait pris plaisir à composer, Mockel l'aurait sans doute noté comme il le fai-

sait d'ordinaire en semblable occurrence. Je m'arrête à ce détail parce que, lorsqu'il écrit à Mockel le 27 septembre pour le remercier de son accueil <sup>(1)</sup>, Marlow ne fait aucune allusion à l'épître du 22. Il est d'ailleurs possible que Mockel ait tardé quelques jours avant de recopier son brouillon et que sa lettre ne soit pas arrivée à Uccle avant le 27.

Voici ce document ; je mets entre crochets les additions à la première version ; les notes reproduisent les autres corrections faites au cours de la rédaction :

à Monsieur Georges Marlow

Monsieur

Un radiogramme\* [ou, moins barbaquement, un actinogramme] de l'agence télépathique [universelle], — (mieux vaudrait écrire « télésthésique ») — m'instruit de la discussion qui oppose au plus distingué de ses futurs collègues un <sup>(a)</sup> des membres de l'Académie belge de langue et de littérature françaises. Je ne puis vous taire l'intérêt que je prends à cet échange de vues ; et peut-être m'auto-riserez-vous, en ma [double] qualité de lexicographe [et d'Académicien], à rompre à mon tour une lance dans ce docte tournoi.

Certes vous avez raison, monsieur. « Festivité », bien que peu usité en France, appartient à notre langage du fait de Brillat-Savarin, — dont on ne saurait contester les facultés <sup>(b)</sup> gustatives, c'est-à-dire le goût. Vous trouverez donc ce mot dans le Supplément de mon Dictionnaire. Qu'on le prononce ou qu'on l'écrive, je n'y mets <sup>(c)</sup> nul obstacle. Encore importe-t-il de lui conserver son vrai sens : « festivité » n'est point synonyme de « fête », mais plutôt d'« allégresse ». (*Festivitas* = « joie de jour de fête », j'ai indiqué ce sens avec précision).

Il en est du mot « festivité » en Belgique comme du mot « contour » en Suisse. L'un et l'autre se dit (ou se disent) ; l'un et l'autre est (ou sont) français, — mais non point selon l'usage que, là bas et

(1) Cf. cette lettre en annexe.

\* Je n'écris ce mot qu'avec répugnance ; n'allez pas au moins le prendre dans sa signification vraie d'écrit léger et frivole ! Il faudrait dire « actinogramme » (note d'Albert Mockel).

(a) 1<sup>re</sup> version : *l'un* ; *l* est barré au crayon. Le vœu de Mockel ne se réalisera que près de douze ans plus tard. Marlow sera élu à l'Académie le 9 avril 1932, pour succéder à Max Elskamp.

(b) 1<sup>re</sup> version : dont on ne saurait *nier* les *qualités* gustatives.

(c) 1<sup>re</sup> version : je n'y *vois* nul obstacle.

chez vous, on se croit autorisé<sup>(d)</sup> à en faire. Les avis municipaux prescrivant le « contour au pas » vous ont choqué au tournant des rues de Genève ; la phrase incriminée par votre futur collègue ne me choque pas moins. A mon vif regret<sup>(e)</sup> on ne peut « organiser des festivités à Bruxelles », fût-ce en l'honneur de la culture française. Tout ce que l'on peut faire, c'est donner à la ville « un air de festivité » en la décorant de drapeaux, — y « créer une atmosphère de festivité » par des fanfares, par des cortèges, par des explosions joyeuses.

Mais admirons, monsieur, l'influence vraiment merveilleuse des Institutions officielles. Votre contradicteur [(il serait fréquemment fort embarrassé sans mon aide)] est académicien depuis un mois tout juste...<sup>(f)</sup> et déjà le voici possédé<sup>(g)</sup> de l'esprit académique ! Jusqu'en ma lointaine demeure du septième ciel positiviste j'en ressens, je l'avoue, un puissant réconfort.

Veillez agréer, Monsieur, les marques les plus distinguées de ma considération.

(signé) E. Littré<sup>(h)</sup>.

13 avenue Auguste Comte  
Agnostipolis<sup>(i)</sup>  
E.U.C. (Etats-Unis du Ciel).

(d) 1<sup>re</sup> version : on s'autorise.

(e) 1<sup>re</sup> version : Croyez moi, monsieur.

(f) 1<sup>re</sup> version : « n'est académicien que depuis cinq semaines » ; puis Mockel barre *ne que* et ajoute *tout juste* ; enfin il remplace *cinq semaines* par *un mois*.

L'arrêté royal désignant les quatorze premiers membres de l'Académie (dix au titre littéraire, quatre au titre philologique) est daté du 19 août 1920. Pour éviter toute contestation, Jules Destrée avait décidé de faire désigner par le roi, au titre littéraire, les lauréats des prix du gouvernement. Il fallut donc attendre les arrêtés royaux du 31 juillet et du 14 août : le premier accordait le prix triennal de littérature française, pour la 14<sup>e</sup> période (1913-1915), à Hubert Krains, « pour son ouvrage manuscrit intitulé *Mes amis* » et pour la 15<sup>e</sup> période (1916-1918), à Albert Mockel pour son étude sur Emile Verhaeren ; le second décernait le prix triennal de littérature dramatique, pour la période de 1912 à 1914, à Gustave Vanzype pour *Les Liens* et, pour la période de 1915 à 1917, à Paul Spaak pour *Malgré ceux qui tombent*.

En dépit de leurs dates, ces deux arrêtés n'ont paru au *Moniteur* que huit jours après la publication, le 5 septembre, de l'arrêté du 19 août concernant l'Académie.

(g) 1<sup>re</sup> version : le voici *tout entier* possédé.

(h) Mockel avait d'abord écrit sous la signature : « pour copie conforme : Arsène Maulogis » ; on sait qu'il se dissimulait parfois sous ce pseudonyme. L'indication, barrée, fut reportée après le post-scriptum.

Au-dessus de l'adresse, Mockel avait inscrit une date : « 22-9-73 de l'ère positive ». Pour calculer qu'en 1920 on était en l'an 73 de l'ère positive, il avait dû fixer le début de cette ère en 1848, année où Auguste Comte publia son fameux traité, *Discours sur l'ensemble du positivisme*. C'était

P.S. J'apprends que l'Académie belge de Langue et de Littérature françaises a l'intention de s'adjoindre des associés étrangers. Ne pourriez-vous, monsieur, lorsque vous appartenez à cette glorieuse Compagnie, y élever la voix en ma faveur ? Ma place semble assez légitimement désignée (i) dans la section de philologie : et si, comme on l'assure. MM. Rency et Pierron sont appelés à l'Académie, mes avis discrets pourront n'être pas (k) inutiles à quelques-uns de mes collègues.

(Pour copie conforme : Arsène Maulogis)

\* \* \*

Un mot de commentaire d'abord sur *radiogramme*, que Mockel trouve barbare. Le *Larousse du XX<sup>e</sup> siècle* (t. V, 1932) donne à ce mot, à côté de la signification qu'on trouvait au début du siècle dans *Le Larousse pour tous* : « épreuve, sur papier, d'un négatif radiographique », le sens de : « message envoyé par télégraphie sans fil ; synonyme de *radiotélégramme* ».

J'avoue être déconcerté par la note de Mockel : « n'allez pas au moins le prendre dans sa signification vraie d'écrit léger et frivole ! » Mais je crois voir pourquoi il remplace *radiogramme* par *actinogramme*. A un mot hybride, associant un préfixe d'origine latine, *radio*, rayon, à un radical grec,

perdre de vue à la fois les ouvrages antérieurs du philosophe et son *Calendrier positiviste*, publié en 1849 ; c'était oublier surtout que la première année de la « véritable ère moderne » était, d'après Comte lui-même, 1789. Mockel s'aperçut de son erreur et il remplaça « 73 de l'ère positive » par « 1920 » ; il finit d'ailleurs par biffer toute indication de date.

Voici la page de titre du *Calendrier positiviste* (36 p. in-8°) : « Culte systématique de l'humanité. L'Amour pour principe. L'Ordre pour base et le Progrès pour but. — *Calendrier positiviste ou système général de la commémoration publique*, destiné surtout à la transposition finale de la grande république occidentale composée des cinq populations avancées, française, italienne, germanique, britannique et espagnole, toujours solidaires depuis Charlemagne ; composé par Auguste COMTE, auteur du système de philosophie positive, et publié au nom de la Société positive. — Vivre pour autrui. — Paris. A la Librairie scientifique-industrielle de L. Mathias, 15, Quai Malaquais. — Avril 1849. Soixante-unième année de la grande révolution. »

(i) Sous *Agnostipolis*, une indication biffée : 7<sup>e</sup> plan, section IV.

(j) 1<sup>re</sup> version : *marquée*.

(k) 1<sup>re</sup> version : *ne seront pas*.

gramme, lettre, il préférerait un terme combinant deux éléments grecs, *actinogramme* : le préfixe *actin-*, *actino* vient du grec *actis*, *actinos*, rayon.

On aura observé d'autre part qu'il aimerait remplacer *télépathique* par *télésthétique* : il trouve sans doute plus exact de parler ici de sensation à distance (grec *aisthêsis*, sensation) que d'émotion à distance (grec *pathos*, émotion).

Quant à *festivité*, les dictionnaires de l'époque ou bien ignoraient le mot (c'est le cas du *Dictionnaire général*), ou bien, copiant Littré, n'accueillaient que le singulier avec le sens de « caractère de fête ». Or Littré s'est trompé dans son interprétation des deux exemples de Brillat-Savarin. Il aurait dû garder l'acception qu'il donnait lui-même à *festivitas* dans sa note étymologique : joie de jour de fête. On aura d'ailleurs observé que Mockel, tout en se fondant sur Littré pour rejeter le sens de *fête*, lui fait dire que *festivité* a gardé la signification de *festivitas* et est plutôt synonyme d'*allégresse*.

Examinons dans leur contexte les deux phrases extraites par Littré de la *Physiologie du goût*, parue en 1826, l'année même de la mort du fameux gastronome. Il est facile de montrer que *festivité* ne signifie pas « caractère de fête », mais « fête » ou « joie, allégresse » (« fête » étant pris dans le sens de « joie » et non de « jour de fête »). Dans la méditation XXVII :

« On a inventé une grande diversité de vases, ustensiles et autres accessoires, qui donnent au repas une teinte plus ou moins marquée de luxe et de festivité. »

Une *teinte* de luxe, c'est une couleur, un air de luxe, un caractère de luxe. Littré perd de vue que, dans cette phrase, c'est *teinte* qui signifie *caractère*. Lorsqu'il donne à *festivité* l'acception de « caractère de fête », il aboutit à ce sens absurde : ces accessoires donnent au repas un caractère de luxe et de caractère de fête ! Brillat-Savarin veut dire, tout simplement : ces accessoires donnent au repas un air de luxe et de fête. *Festivité* signifie donc ici *fête* ou *joie, allégresse*.

Dans la méditation VI, n° 42, écrite en 1825, le même



auteur fait des « réflexions philosophiques » sur les poissons. Il respecte ceux-ci parce qu'il pense que ce sont des créatures antédiluviennes ; tandis que les hommes ont été noyés par le grand cataclysme du déluge, celui-ci « ne fut pour les poissons qu'un temps de joie, de conquête, de festivité ». Encore une fois, il me paraît impossible de comprendre que ce déluge fut pour les poissons un temps de joie, de conquête et de caractère de fête. Le sens est au contraire satisfaisant si, comme dans l'autre exemple, nous donnons à *festivité* l'acception de *fête* ou d'*allégresse*.

Bescherelle, avant Littré, avait accueilli le mot, également au singulier, dans son *Dictionnaire national*. Il le rattachait à *festin* et donnait la signification : grand appareil de festin, en se fondant sur un seul exemple, emprunté aussi à Brillat-Savarin et reproduit sans référence précise. J'ai retrouvé cette phrase. Elle est tirée du même ouvrage, *Physiologie du goût (Variétés, VIII, Le piège)*.

Le « piège » est de présenter à un gourmand un repas si copieux qu'il devra finir par capituler. C'est la mésaventure qui, en 1780, survint au chevalier de Langeac, réputé pour sa gourmandise au point qu'il en faisait profession et qu'il ne pouvait accepter toutes les invitations qu'il recevait. La table où il se plaisait le mieux était celle d'un banquier de ses amis. Celui-ci lui fit parvenir un billet l'invitant à souper à dix jours de là, « car on soupait alors », note Brillat-Savarin. Il ajoute :

« Et mes mémoires secrets assurent qu'il tressaillit de joie en pensant qu'une citation à si longs jours indiquait une séance solennelle et une festivité de premier ordre. »

Bescherelle interprète : une séance solennelle et un grand appareil de festin de premier ordre. Interprétation fautive. Ici encore, comme dans les exemples cités par Littré, je comprends : une fête ou un plaisir (non un festin) de premier ordre. Sans doute le chevalier s'attend-il à un festin, mais Brillat-Savarin précise que la table de l'hôte qui invitait Langeac était « celle où il se plaisait spécialement », parce

que les convives qu'il y rencontrait étaient « tous amis de la joie et de la bonne chère ». La *Physiologie du goût* a consacré toute une méditation, la quatorzième, au « plaisir de la table », distingué soigneusement du « plaisir de manger » ; le premier résulte « des diverses circonstances de faits, de lieux, de choses et de personnes qui accompagnent le repas » et de la conversation qui anime celui-ci. C'est bien à une fête, à un plaisir de cette sorte que s'attend Langeac.

Si l'on cherche, comme il se doit, l'acception commune à ces trois emplois de *festivité* dans la *Physiologie du goût*, on retiendra celle de *fête* (au sens abstrait).

Bien des années plus tard, Bescherelle et Littré ne citent que cet auteur et se trompent l'un et l'autre assez lourdement dans leur interprétation. N'est-ce pas la preuve qu'à leur époque le mot était d'un emploi tout à fait exceptionnel dans la langue écrite et sans doute absent, à leur connaissance du moins, de la langue parlée ?



Brillat-Savarin se flatte, dans sa préface, d'être du parti des *néologues* et d'imiter les Anglais qui créent ou empruntent les expressions dont manque leur langue. A-t-il inventé *festivité* ? Nous allons voir que non, mais il est certain que le mot, bien qu'il ait appartenu à l'ancienne langue, pouvait apparaître alors comme un néologisme.

*Festivité* vient de *festivitas*, dont l'évolution sémantique est claire. Le mot latin a d'abord un sens abstrait : joie, gaieté, allégresse régnant un jour de fête ou semblable à celle d'un jour de fête. Après la période classique, il a pris le sens concret de *dies festus* : jour de fête, solennité.

Dans le bas latin et le latin médiéval, d'après le Glossaire de Du Cange (t. III), *festivitas* a ce dernier sens : il désigne une fête religieuse ou même une cérémonie religieuse comme la célébration de l'anniversaire d'un décès. L'idée de *joie* s'efface donc devant celle de *solennité religieuse*. Toutefois, Du Cange, qui écrit au xvii<sup>e</sup> siècle, emploie le mot latin dans

ses commentaires en parlant de la cérémonie avant tout joyeuse, mi-religieuse, mi-burlesque, célébrant à Beauvais, le 14 janvier, la fuite en Egypte.

Dans le français médiéval (cf. Godefroy, Tobler-Lommatzsch et von Wartburg), *festivité*, qu'on trouve parfois au pluriel, signifie *fête*, soit dans le sens concret de « jour de fête religieuse ou profane », soit dans le sens abstrait de « joie, allégresse » : « Le jour des noces fut ordonné, en grande festivité et joye fut célébré. »

Le *Dictionnaire de la langue française du XVI<sup>e</sup> siècle* de Huguët mentionne aussi plusieurs exemples, notamment de Lemaire de Belges, Haudent et Pasquier, avec les sens de *fête* (Aux jours qui sont loing de festivité), *joie*, *réjouissance*, *gaieté*. Je traduirais *festivité* par *allégresse* dans les emplois suivants : révérent « leur seigneur en grant joye et festivité » (Lemaire de Belges) et « Chascun se desborde à boire, manger et danser. Il n'y a respect de personnes, la festivité de la journée le veut ainsi » (Pasquier).

Notons, au pluriel, l'acception de *réjouissances*, chez Lemaire de Belges : les fées reprirent « plaisance et liesse, et demenerent joyeuses festivités parmy leurs repaires ».

Le nom semble alors disparaître de la langue écrite et sans doute aussi de la langue parlée. Le trouve-t-on inutile, faisant double emploi avec le singulier ou le pluriel de *fête* ? C'est en vain que je l'ai patiemment cherché dans la littérature, les glossaires et les dictionnaires du xvii<sup>e</sup> et du xviii<sup>e</sup> siècle. Pour ne citer qu'un exemple, le *Dictionnaire historique des mœurs, usages et coutumes des Français* (1767), bien qu'au mot *fête* il s'inspire de Du Cange, n'emploie pas le mot *festivité*, mais parle de *fêtes*, de *divertissements*.

Il n'est pas inutile d'ajouter que le mot n'appartient pas aux dialectes français et ne se rencontre pas dans les ouvrages qui, du xvii<sup>e</sup> au xix<sup>e</sup> siècle, dénoncent des particularismes provinciaux.



Nouvel indice de la disparition probable de *festivité* en France pendant deux siècles : la première fois qu'il fait de nouveau surface, à ma connaissance comme à celle de von Wartburg, c'est en qualité de néologisme.

Le Parisien Louis Sébastien Mercier, membre de l'Institut, introduit *festivité*, en 1801, avec deux exemples, dans un livre où il se flatte d'avoir « ressuscité » d'anciens mots : *Néologie ou Vocabulaire de mots nouveaux à renouveler, ou pris dans des acceptions nouvelles*. Contrairement à ce qu'il fait dans d'autres cas, Mercier ne se réfère ici à aucun écrivain ; il ne précise pas non plus l'acception qu'il donne à *festivité*, mais les deux phrases suggèrent nettement l'ancien sens du mot et de son étymon latin *festivitas* : joie d'un jour de fête.

« Dans les deux années qui viennent de s'écouler, je n'ai pas eu la Festivité d'un seul jour.

La Festivité de ses noces a fait place sur-le-champ aux querelles domestiques et aux remords. »

Mercier veut donc ranimer un vieux mot en lui gardant son sens. C'est aussi, nous l'avons vu, ce que fait Brillat-Savarin. Peut-être sous l'influence de Mercier ? Ne déclare-t-il pas qu'il est « du parti des *néologues* » ?

Tout concourt à faire croire que le vocable n'est pas rentré vraiment dans l'usage, en dépit de ces tentatives. Boiste ne le mentionne pas dans la septième édition de son *Dictionnaire universel de la langue française, avec le latin et les étymologies*, en 1828, bien qu'il donne *festoyer*, qui a repris vigueur après avoir commencé à vieillir au xvii<sup>e</sup> siècle (La Bruyère regrettait la disparition de *fétoyer*). Mais l'édition du *Dictionnaire* de Boiste publiée en 1834 et « considérablement augmentée par Charles Nodier » accueille *Festivité* (au singulier), rattaché à *festivitas* et défini : « célébration d'un jour de fête, joie qu'un jour de fête inspire ». Entre crochets, le nom de Pasquier : le lexicographe se réfère donc à l'ancienne langue. Observons que Nodier n'avait pas introduit le mot, en 1829, dans son *Examen critique des dictionnaires de la langue française*. On cherche aussi en vain *festivité* dans *Philologie française* ou

*Dictionnaire étymologique, critique, historique, anecdotique, littéraire*, gros ouvrage publié en 1831 par Noël et Carpentier.

L'erreur commise par Bescherelle et Littré dans leur interprétation de Brillat-Savarin s'explique aussi, nous l'avons vu, par la rareté du mot, dont ils ne connaissent pas d'autre emploi. L'intervention de Littré, à la fin du siècle, va-t-elle influencer l'usage ? La question mérite d'être posée.

\* \* \*

*Festivité*, au xx<sup>e</sup> siècle, restera absent de plusieurs dictionnaires, notamment du *Dictionnaire général*, du *Dictionnaire de l'Académie* et du *Dictionnaire Quillet*. Mais il sera introduit dans la série des dictionnaires Larousse. Ignoré encore par le *Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle* de Pierre Larousse et par *La Grande Encyclopédie* (tous deux donnent cependant *festival*), le mot pénètre dans le *Nouveau Larousse illustré*, le *Petit Larousse illustré*, le *Larousse universel* en deux volumes, *Le Larousse pour tous*, le *Larousse du XX<sup>e</sup> siècle* et le *Nouveau Larousse universel* (1948). Tous ces ouvrages donnent *festivité* au singulier, le rattachent à *festivus*, « de fête », et reprennent l'acception erronée de Littré : « caractère de fête ».

Présent dans les dictionnaires les plus répandus, *festivité* reprend-il quelque vie dans l'usage ? Seul, à ma connaissance, Marcel Proust l'emploie au début du xx<sup>e</sup> siècle. Je dois ce précieux renseignement à la grande obligeance de mon collègue M. André Goosse, professeur à l'Université de Louvain. Il me signale les deux expressions *intention de festivité* et *signe de festivité* dans *A la recherche du temps perdu. Du côté de chez Swann*, 1<sup>re</sup> partie, *Combray* (éd. Pléiade, t. I, pp. 140 et 326), donc vers 1910.

Il est clair que Proust donne au mot une valeur abstraite. Encore faut-il se demander s'il emprunte le terme à un dictionnaire ou à l'usage. La réponse sera-t-elle fournie par le sens précis qu'il donne à *festivité* ? On pourrait à la rigueur interpréter : *caractère de fête* et conclure que, ce sens n'ayant jamais existé que dans la pensée de Littré, c'est chez celui-ci

ou chez ses successeurs que Proust puise directement le vocabulaire.

On l'imagine mal, toutefois, allant chercher dans un dictionnaire un mot qu'il n'aurait jamais lu ou entendu. On le voit fort bien, au contraire, adopter un mot peut-être rare, mais vivant, et lui donner le sens de *fête*, qui lui paraît être celui de *festivitas*. Or c'est bien ainsi que je suis tenté d'interpréter, dans leur contexte, les deux expressions que je souligne :

I. « Et certes, je l'avais tout de suite senti, comme devant les épines blanches mais avec plus d'émerveillement, que ce n'était pas facticement, par un artifice de fabrication humaine, qu'était traduite l'intention de *festivité* dans les fleurs, mais que c'était la nature qui, spontanément, l'avait exprimée avec la naïveté d'une commerçante de village travaillant pour un reposoir, en surchargeant l'arbuste de ces rosettes d'un ton trop tendre et d'un pompadour provincial. »

II. « ... le monocle du général, resté entre ses paupières comme un éclat d'obus dans sa figure vulgaire, balafrée et triomphale, au milieu du front qu'il éborgnait comme l'œil unique du cyclope, apparut à Swann comme une blessure monstrueuse qu'il pouvait être glorieux d'avoir reçue, mais qu'il était indécent d'exhiber ; tandis que celui que M. de Bréauté ajoutait, *en signe de festivité*, aux gants gris perle, au « gibus », à la cravate blanche et substituait au binocle familial (comme faisait Swann lui-même) pour aller dans le monde, portait, collé à son revers, comme une préparation d'histoire naturelle sous un microscope, un regard infini-simal et grouillant d'amabilité, qui ne cessait de sourire à la hauteur des plafonds, à la beauté des fêtes, à l'intérêt des programmes et à la qualité des rafraîchissements. »

Dans la première citation, Proust évoque ses promenades du côté de Méséglise. C'est le temps des lilas, des capucines, des aubépines. Celles-ci le fascinent ; l'une surtout l'émerveille : elle est rose, « plus belle encore que les blanches ».

« Elle aussi avait une parure de fête, (...) mais une parure plus riche encore, car les fleurs attachées sur la branche, les unes au-dessus des autres, de manière à ne laisser aucune place qui ne fût décorée, comme les pompons qui enguirlandent une houlette rococo, étaient « en couleur », par conséquent d'une qualité supérieure, selon l'esthétique de Combray, si l'on en jugeait par l'échelle des

prix dans le « magasin » de la Place ou chez Camus où étaient plus chers ceux des biscuits qui étaient roses. (...) Et justement ces fleurs avaient choisi une de ces teintes de choses mangeables ou de tendre embellissement à une toilette pour une grande fête... »

On comprend dès lors ce que signifie *l'intention de festivité* : il semble à Proust que les fleurs aient *choisi* leur couleur, comme une parure de fête, pour traduire leur intention d'être en fête, de s'associer à la fête de la nature.

Nous interprétons de même *en signe de festivité*. Proust observe qu'il y a plusieurs façons de porter un monocle. Le général de Froberville étalait le sien avec indécence, tandis que celui de M. de Bréauté ajoutait quelque chose encore, en signe de fête, aux gants, à la cravate, etc.



Si le mot *festivité* ne semble pas fort répandu en France à cette époque, son pluriel appartient alors — mais depuis combien de temps ? — au français écrit ou parlé en Belgique : il y désigne des fêtes, des réjouissances publiques.

Dans mon enfance, au début du siècle, cet emploi était courant au pays de Namur. Des personnes plus âgées m'affirment que cet usage était répandu à la fin du siècle dernier. M. Félix Rousseau emploie deux fois le mot entre guillemets en parlant de *La kermesse au pays de Namur (Légendes et coutumes du pays du Namur, 1920, pp. 50 et 53)*. *Festivités* apparaît aussi deux fois dans *La Belgique* de Camille Lemonnier (1888, pp. 465 et 470 ; première publication dans *Le Tour du Monde*, Paris, t. 48, 1884, pp. 284 et 286), à propos du Borinage (« ducasses et festivités »).

Le mot s'appliquait, notons-le, à toutes sortes de fêtes, notamment à des fêtes artistiques. Jules Destrée l'emploiera dans ce sens en 1927 (*Le Mystère quotidien*, p. 78). A propos d'une danseuse sollicitée de prêter son concours à une fête de bienfaisance, il écrira :

« L'artiste, à qui la vie avait déjà appris l'abus que les organisateurs de pareilles festivités font si naïvement des concours gracieux... ».

Le mot était-il resté vivant depuis le xvi<sup>e</sup> siècle en Belgique, alors qu'il n'appartient pas à nos dialectes ? Je n'oserais l'affirmer. Je l'ai en vain cherché dans des textes plus ou moins littéraires et chez les auteurs qui, au xvii<sup>e</sup> et au xviii<sup>e</sup> siècle, s'intéressaient au français de Belgique. Il n'est pas mentionné dans le recueil de *Flandricismes, wallonismes et expressions impropres dans la langue française* attribué, en tête de la deuxième édition (1811), à « feu Mr. Poyart, ancien professeur de rhétorique et de poétique ». On y trouve cependant un très grand nombre de belgicisms et aussi un plaidoyer en faveur de certains provincialismes que l'auteur juge dignes d'être introduits dans la langue française. *Festivité* est aussi absent du *Dictionnaire des locutions vicieuses les plus communes* (Gand, 1822). Peut-on en conclure que l'on ne parlait pas alors de *festivités* en Belgique ? Il serait facile d'objecter que la fréquence même du terme et son évidente parenté avec *festivitas* l'empêchaient peut-être de retenir l'attention des chasseurs de belgicisms !

Cependant, je ne l'ai pas trouvé dans le *Programme des fêtes tant communales que particulières, qui auront lieu à Bruxelles du 16 au 30 juillet 1820*.

Ai-je eu la main malheureuse ? J'ai fait des sondages très nombreux dans les journaux belges du xix<sup>e</sup> siècle, en y consultant les programmes et les relations de fêtes nationales ou locales : je n'ai pas trouvé le mot *festivités* avant 1880. Je ne veux rien en conclure de définitif. Il faudrait dépouiller systématiquement la presse de Bruxelles et des villes de province, rechercher d'anciennes affiches, interroger les archives et les spécialistes du folklore. Je dois laisser ce soin à d'autres<sup>(1)</sup>.

(1) J'ai consulté cependant une vingtaine de journaux édités à Bruxelles, Liège, Namur, Charleroi, Mons, La Louvière, Gand, Anvers. J'ai choisi pour chacun d'eux plusieurs années, de 1830 à 1895. J'ai retenu notamment celles qui avaient donné lieu à des fêtes nombreuses et importantes, à l'occasion d'expositions, du mariage du duc de Brabant (1853) et des 25<sup>e</sup> et 50<sup>e</sup> anniversaires de l'indépendance nationale.

Je n'ai pas trouvé le mot *festivités* avant 1880 dans les programmes ni les comptes rendus des fêtes les plus diverses et des cérémonies de toutes



J'ai aussi feuilleté les ouvrages de Moke, de Schayes, d'Alphonse Wauters, relatifs aux mœurs, usages, fêtes, solennités, traditions, cérémonies des Belges. Il y est question de fêtes publiques, de kermesses, de réjouissances, de spectacles, etc., non de *festivités*, si je ne m'abuse.

Le mot apparaît toutefois dans un ouvrage du même genre, en 1860, en tête de la préface du tome I du *Calendrier belge. Fêtes religieuses et civiles, usages, croyances et pratiques populaires des Belges anciens et modernes* par le Baron de Reinsberg-Düringsfeld :

« La Belgique est pour ainsi dire le pays des festivités. Nulle part les nombreuses cérémonies religieuses et mondaines des âges passés ne se sont mieux conservées ; en aucun autre pays on ne saisit avec plus d'empressement chaque occasion qui se présente pour arranger une fête. »

L'auteur est un étranger qui, après avoir mené en Allemagne une enquête folklorique, l'a poursuivie en Belgique, où il a séjourné six ans. Il connaît bien le français. On peut

sortes, alors qu'il est question de fêtes, kermesses, solennités, cérémonies, divertissements, manifestations ou, de façon plus précise, de fêtes populaires, publiques, nautiques, vénitiennes, de cortèges, cavalcades, défilés, illuminations, bals, concerts, festivals, jeux, tirs, courses de vélocipèdes, ascensions de ballons, etc. J'ai même consulté en vain des affiches et le *Recueil de l'ordonnance, règlements et instructions pour le service d'ordre de la police de Bruxelles* (1863) : on y parle de « fêtes et divertissements publics, tels que bals, concerts, illuminations, feux de joie, etc. », non de *festivités*.

Est-ce à dire que le mot n'était pas en usage ? C'est douteux, car lorsqu'il apparaît, en 1880 et en 1881, c'est bien comme un mot usuel et cependant il se présente de façon tout à fait exceptionnelle et accidentelle, alors que vingt occasions le faisaient attendre.

Je le trouve dans le *Journal de Bruxelles* et *Le Précurseur* (d'Anvers) du 18 juin 1880, à propos « des festivités qui seront données pendant la grande foire » de Bruxelles. Et le 22 juin 1881, dans le *Journal de Bruxelles* relatant une décision du conseil communal à propos des « festivités » organisées à l'occasion de la kermesse et des fêtes nationales.

Veut-on une preuve de la prudence avec laquelle il faut interpréter les résultats d'une telle enquête ? Le mot *festivités* n'est pas employé par la *Gazette du Centre* (La Louvière) lorsqu'elle annonce ou relate les fêtes locales en juin et juillet 1893, sauf le 14 juin :

« Aujourd'hui mardi, ce sont les jeux populaires qui tiennent le programme ; ils sont assez courus et la première série de nos festivités communales s'achève ainsi sans avoir fait le moindre pli. »

Il est pourtant certain que le mot appartient alors au vocabulaire en quelque sorte officiel des organisateurs de fêtes communales.

croire qu'il a entendu chez nous le mot *festivités* assez souvent pour l'adopter sans inquiétude.

Quinze ans plus tard, Eugène Van Bommel, à la fin du t. III de *Patria Belgica* (1875, p. 831), dans le chapitre *Mœurs et usages*, cite le plus naturellement du monde le début de la phrase du Baron de Reinsberg-Düringsfeld. Le mot *festivités* ne l'étonne certainement pas.

Je n'ai donc pas découvert avant le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle la preuve d'un emploi belge de *festivités* dans le sens de fêtes, de réjouissances publiques. Toute conjecture sur la vie du mot en Belgique et sur son évolution sémantique est subordonnée aux compléments d'information que pourront fournir d'autres chercheurs. Plusieurs hypothèses sont possibles.

Ou bien le mot s'est maintenu dans nos provinces depuis le XVI<sup>e</sup> siècle en modifiant à peine le sens de *fêtes*, de *réjouissances*, qu'il avait à cette époque.

Ou bien, après avoir disparu, il est rentré en usage. Quand? Et sous quelle influence? Celle du latin d'église donnant à *festivitas* l'acception de *solemnité*, de *jour de fête* (1) ?

---

(1) Il est important de noter que *festivitas* est resté familier aux prêtres et à un grand nombre de chrétiens qui le lisaient ou l'entendaient aux offices. Le mot n'a cessé d'être employé dans des textes liturgiques depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. On le trouve notamment dans la Préface de certaines fêtes de la Sainte Vierge et dans la Secrète de la messe du 19 mars en l'honneur de saint Joseph. Son sens est clair: (jour de) fête; c'est, comme en bas latin, un équivalent de *dies festus*. Il est régulièrement traduit dans le *Missel romain*, en Belgique aussi bien qu'en France, par *fête* (« en la fête de ... »), non par *festivité*, au XVIII<sup>e</sup> siècle comme aujourd'hui.

On n'oserait conjecturer que cette présence ininterrompue de *festivitas* dans la liturgie a eu pour conséquence de maintenir en vie le mot *festivité*. On peut affirmer du moins que beaucoup de catholiques avaient dans l'oreille le mot latin; ils se trouvaient prêts à accueillir *festivité* à sa rentrée dans la langue et à lui donner le sens général de « fête » et de là celui de « réjouissance ou cérémonie organisée à l'occasion d'un jour de fête ». Mais la Belgique aurait-elle été plus sensible que la France à cette influence du latin d'église ?

Un récent « Décret général de l'Assemblée des évêques de Belgique » (cf. *Chronique religieuse dans La Libre Belgique* du 23 août 1965) me donne l'occasion d'ajouter au dossier une preuve de la vitalité particulière du mot *festivité* et de l'extension de son sens dans le vocabulaire de certains liturgistes belges.

Ce Décret précise dans quels cas « la concélébration est permise », à la

Le pluriel aurait désigné la partie pour le tout : les réjouissances et spectacles organisés à l'occasion de fêtes.

A moins que *festivité*, que les néologues français ont en vain tenté de réintroduire dans l'usage au début du XIX<sup>e</sup> siècle dans son sens abstrait de *fête*, de *joie*, n'ait eu en Belgique une meilleure fortune (mais pour quelle raison ?) et n'y ait glissé beaucoup plus rapidement qu'en France vers un sens concret. Evolution sémantique normale. Comme des *fêtes* peuvent être des jours de fête ou des réjouissances, comme des *amitiés* peuvent être des marques d'amitié, des *festivités* sont des réjouissances ou des spectacles que l'on organise pour célébrer une fête, dans une atmosphère de festivité.

\* \* \*

La première réflexion que je trouve sur l'emploi belge du mot *festivité* est celle de D'Harvé (= Georges Rens) dans *Parlons bien* (cf. éd. 1913, p. 125). Il observe que *festivité* (qu'il donne au singulier) est presque oublié en France. Il dit *presque*, parce qu'il connaît l'article de Littré. Il se demande si ce nom est bien nécessaire à côté de « fête », de « réjouissance ».

---

messe célébrée « par l'évêque du lieu ou par son délégué », « avec concours du peuple ». Elle est autorisée notamment à l'occasion :

- « b) d'une cérémonie : confirmation, ordination, dédicace, consécration ;
- c) d'une festivité : procession, pèlerinage, congrès ou jubilé. »

On remarquera d'abord que *festivité*, habituellement réservé à des fêtes profanes, s'applique ici à des cérémonies religieuses. Influence incontestable de *festivitas* pris dans le sens de *fête religieuse*.

Mais on voit que ce Décret a voulu distinguer précisément *festivité* et *cérémonie*. Ce qui est caractéristique des processions, pèlerinages, congrès ou jubilé, ce n'est pas une atmosphère particulière de fête, de joie, qu'on attribuerait difficilement aux pèlerinages. Cette idée de joie s'est d'ailleurs effacée dans l'acception religieuse du mot *fête*. Une fête religieuse est une solennité religieuse.

*Festivité*, dans ce Décret, évoque un rassemblement plus ou moins solennel, qui donne lieu à une messe ; mais, contrairement à ce qu'implique « confirmation, ordination, dédicace, consécration », la *festivité* ne se limite pas à une cérémonie religieuse à l'intérieur de l'église ; elle se déroule partiellement au dehors.

En 1927, le Père Deharveng prend la défense de *festivités* (au pluriel), dans une chronique reprise en 1928 (*Corrigeons-nous*, t. VI). Il note qu'un journaliste de *La Nation belge* s'est réjoui, en 1925, de ne pas trouver le mot *festivités* dans une brochure donnant le programme des fêtes nationales. Le Père Deharveng observe qu'en Belgique *festivités*, toujours employé au pluriel, signifie : fêtes publiques, réjouissances publiques à l'occasion d'une cérémonie. Il constate que ce sens remonte au moyen âge et il incline à croire que le mot « deviendra — ou plutôt qu'il redeviendra français ».

Son article, bien documenté, cite un emploi récent de *festivités*, par un excellent écrivain français, dans le sens dénoncé comme un belgicisme. Le diplomate Maurice Paléologue, qui fut élu à l'Académie française en 1928, a évoqué en 1923, dans *Le Roman tragique de l'empereur Alexandre II*, la venue du Tsar à Paris en juin 1867, à l'occasion de l'Exposition universelle, et (p. 57) les « festivités officielles » organisées à ce propos : il s'agit de réceptions, de représentations de gala, de bals, de fêtes données par Napoléon III en l'honneur de son hôte. C'est bien l'emploi belge du mot, avec toutefois une nuance : tandis qu'en Belgique le terme désigne habituellement des réjouissances populaires, Paléologue lui donne un sens plus général pouvant inclure des cérémonies de la cour impériale.

Il est évident que cet emploi n'est ni un emprunt direct au parler belge, ni un archaïsme, ni un néologisme. Le mot se place tout naturellement sous la plume de l'écrivain, sans lui être suggéré par sa documentation : je ne l'ai pas trouvé dans les journaux parisiens qui, en 1867, ont relaté ces faits et tenu la chronique de l'exposition universelle. J'en conclus qu'en 1923, *festivités* appartenait au français parlé en France et y avait achevé l'évolution observée en Belgique au XIX<sup>e</sup> siècle. Ici encore d'autres témoins seraient nécessaires pour éclairer les étapes de cette nouvelle phase de l'histoire du mot. Faut-il imaginer une influence de l'emploi belge, non directement sur Paléologue, mais sur le français de France ? Invoquons-nous la présence de nombreux Belges,

à tous les niveaux de la société française, de 1914 à 1918 ? Ce serait peut-être imprudent.

Le mot ne semble pas avoir connu un regain de faveur avant 1940. Etienne Le Gal, en 1961, dans *Le Parler vivant au XX<sup>e</sup> siècle* (pp. 72, 73), n'a cité qu'un exemple antérieur à cette date : « Vacances et festivités » (Henri GHÉON, *Les Détours imprévus*, roman, 1937, p. 159) ; le sens est bien : « fêtes, réjouissances diverses ».



M. Goosse me signale qu'il a réuni onze exemples d'un emploi au pluriel par des Français ; tous sont postérieurs à 1940. Il m'en communique aimablement quelques-uns. Je pourrais en citer une vingtaine d'autres, également contemporains. Il sera inutile d'évoquer tous ces témoignages.

Le premier de ceux que me révèle M. Goosse est extrait du *Passe-muraille* de Marcel Aymé (1943, *Les Sabines*, p. 42). L'auteur parle de « festivités nuptiales », c'est-à-dire de fêtes, de cérémonies nuptiales, de grands mariages célébrés en Angleterre et auxquels les journaux ont consacré des reportages et des photos.

Francis Ambrière, dans sa chronique *Choses et gens* du *Figaro littéraire*, le 20 décembre 1947, écrit : « L'attribution du prix Interallié vient de clore dignement les festivités littéraires de décembre ». Pourquoi parle-t-il de *festivités littéraires* ? Parce qu'il vise, non pas l'attribution même des prix, mais les buffets magnifiques qui, aussitôt connue la nouvelle, se dressent chez les éditeurs des lauréats. On voit que le mot tend ici à se rapprocher très fort de *fêtes*, de cérémonies joyeuses, comme dans l'exemple précédent.

Le 26 avril 1952, dans le même hebdomadaire, Paul Guth, évoquant une visite au Mobilier national, y voit les drapeaux, les tentures et tous les accessoires « qui formeront la tribune du 14 juillet, le cénotaphe des funérailles nationales, l'arbre de Noël de l'Elysée » ; il poursuit en distinguant d'un

côté ce qui servira pour la vie et de l'autre ce qui sera utilisé pour des cérémonies funèbres ; et c'est à propos des placards destinés à la vie qu'il déclare : « Toutes les festivités ont leurs étiquettes ». *Festivités* désigne donc ici des fêtes ou réjouissances publiques, des cérémonies joyeuses.

Même nuance dans un texte de Charles Bruneau (*Le Figaro littéraire*, 17 mai 1952) : à propos du genre des noms de fêtes, il distingue les fêtes anciennes, comme la Pentecôte, et les « festivités récentes », comme le 14 juillet.

Bernard Champigneulle, dans *Le Figaro littéraire* du 6 janvier 1951, a employé le singulier pour désigner une « fête civique » populaire, comme celle du 14 juillet :

« Lorsque nous parlons de la médiocrité de nos fêtes civiques, on nous répond que c'est la faute de l'insuffisance des crédits : il est clair que nous ne pouvons trop soustraire de nos impôts pour quelque éphémère festivité. »

Le 27 juin 1953, dans le même journal, il évoque tout ce qu'on a fait depuis un an pour réunir de l'argent afin de sauver et de restaurer le domaine de Versailles : « Concerts, expositions, galas, tombolas, bals et festivités se multiplient à Paris et en province. » *Festivités* désigne ici, le plus largement possible, des manifestations du même genre que celles qui viennent d'être énumérées.

Huit jours plus tard, le 4 juillet 1953, toujours dans *Le Figaro littéraire*, Pierre Audiat consacre un article à la franc-maçonnerie en France au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il la montre plus frivole que politique, cherchant les occasions de « festoyer ». Dans ces loges on ne remue pas les idées ; « on s'y occupe des fêtes et des tenues inscrites au programme, on y célèbre des événements heureux », on y commémore des anniversaires locaux ; on s'y intéresse aussi à l'occultisme. Et la dernière phrase résume : « la franc-maçonnerie occupée de festivités et d'occultisme ». *Festivités* s'applique donc ici à des fêtes, à des cérémonies plutôt divertissantes et dépourvues de toute signification morale ou politique.

Le 2 juillet 1955, Charles Bruneau, interrogé par des

lecteurs sur la correction du mot *festivités*, répond dans sa chronique *La langue et la vie* du *Figaro littéraire* :

« Rassurons nos amis de Belgique et du Luxembourg : *festivités* est bien français.

*Festivité* était courant au seizième siècle : on recevait son seigneur « avec joie et festivité ». Dans une réunion de famille : « on demeurait joyeuses festivités ».

Ces festivités avaient-elles quelque chose d'un peu vulgaire ? Au dix-septième siècle, ni le bel usage ni le bon usage ne connurent le mot. Il survivait, je pense, en province. Je le trouve aujourd'hui un peu partout, pour désigner un ensemble de réjouissances variées qui se répartissent sur un ensemble de plusieurs jours. A Nancy, les cérémonies du centenaire des Facultés ont été considérées comme des festivités. Dans la région parisienne et dans le Midi de la France, les *festivités* sont le plus souvent qualifiées d'artistiques ; à la belle saison, le mot revient fréquemment dans les colonnes des journaux.

*Festival*, qui est nôtre, et que l'Angleterre nous a restitué au dix-neuvième siècle, a-t-il contribué à la renaissance de *festivité* ? La chose est possible. Mais, surtout, la facilité des communications a donné à d'anciennes fêtes patronales une extension et un éclat nouveaux : ils justifient un terme plus attractif et plus pompeux que les bons vieux mots d'*assemblées* ou de *dédicaces* (*ducasse* en pays picard, *dicausse* en pays wallon), qui désignent proprement une fête champêtre.

Quand les lexicologues de l'an 2055 constateront, à notre époque, la vitalité des mots *festival* et *festivité*, ils en concluront sans doute que le bon peuple de France, vers le milieu du vingtième siècle, ne manquait pas de distractions.

Je crois qu'on peut négliger les hypothèses de Bruneau, mais nous retiendrons qu'il situe avec raison vers le milieu du siècle la nouvelle fortune du mot et qu'il donne à celui-ci le sens d'un ensemble de réjouissances variées, réparties sur plusieurs jours, qui n'ont rien de populaire ou de vulgaire et qui peuvent être en rapport avec des événements très sérieux.

Une nuance distingue le commentaire de Paul Robert, à la même époque, dans son *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* (t. III, 1957, p. 12) ; après avoir noté comme vieilli, au singulier, le sens d'« atmosphère (éclat ou gaieté) propre à un jour de fête » et l'avoir illustré

par un des exemples de Brillat-Savarin, emprunté à Littré, il ajoute :

« 2<sup>o</sup> (Emploi usuel en France de nos jours, surtout au pluriel, avec une nuance légèrement emphatique ou ironique). Fête, réjouissance. *Festivités à l'occasion d'une foire, d'un congrès. La semaine des vins de Bourgogne donnera lieu à de grandes festivités.* »

Je ne crois pas que le mot implique nécessairement « une nuance légèrement emphatique ou ironique ». Lorsque, dans le *Guide officiel du Syndicat d'initiative de Nice* (1959), le chapitre X est intitulé *Festivités et Mondanités. Théâtres*, il n'y a pas plus d'emphase que d'ironie dans le terme *Festivités*. Ce chapitre est consacré aux spectacles, aux fêtes, fleuries ou non, au carnaval, aux bals. *Festivités* n'a d'autre sens que « fêtes, réjouissances publiques ». De même, dans *Paris-Match* du 29 août 1964, sous le titre général *Télégrammes* et les mentions *Souvenir, Anniversaire, Jeunesse, Théâtre, Exposition, etc.*, sont annoncées des nouvelles. *Festivités* introduit celle-ci : « A Delft, du 27 août au 5 septembre, retraite couvre-feu solennelle à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'armée des Pays-Bas. »

Sans doute le contexte peut-il conférer à *festivités* une teinte d'ironie. Ainsi Marcelle Auclair, dans *La Vie de sainte Thérèse d'Avila* (Paris, Au Seuil, 1950, p. 109), évoque les bûchers où étaient brûlés les luthériens et l'empressement des Espagnols « amateurs de festivités » à voyager « en grande cérémonie », pendant des jours, pour « jouir du spectacle ». La même ironie amère serait apparue si l'auteur avait parlé d'amateurs de fêtes ou de spectacles.

Veut-on un autre exemple ? Au moment où je poursuivais mon enquête sur ce mot, j'ai participé, à Paris, à une journée de travail réunissant des universitaires de langue française. Au moment de lever la séance, le président, recteur de l'Université de Rennes, dit son espoir de nous voir participer l'an prochain aux discussions savantes et aux festivités du congrès de l'AUPFLF à Liège. On voit comment, dans un tel contexte, un léger sourire aurait pu colorer le mot *festivités*. Chacun pensait à la partie « en marge »,



moins austère, du programme de ce congrès et notamment au banquet nécessairement organisé à cette occasion.

Notre réunion, elle aussi, se terminait dans un restaurant. J'en ai profité pour interroger mes voisins. Je leur ai demandé, comme à d'autres Parisiens en ces derniers temps, si l'emploi de *festivités*, au pluriel, dans le sens de cérémonies associées à l'idée de fêtes, de réjouissances publiques, ne les étonnait pas. A aucun il ne paraissait ni incorrect, ni insolite, ni populaire, ni pompeux, ni ironique. Ce n'était pas le mot qui les étonnait, c'était ma question, tant le mot leur était familier.



Les dictionnaires récents ont d'ailleurs enregistré la rentrée en scène du pluriel *festivités*. Nous avons vu que le *Dictionnaire Quillet de la langue française* (3 vol., t. II, 1948), à la différence des dictionnaires Larousse, ne citait pas *Festivité*. Le *Dictionnaire pratique Quillet*, en deux volumes, répare cette omission en 1963 :

« *Festivité*, n.f. (lat. *festivitas*, joie). Allégresse, joie générale. — Se dit abusivement pour fêtes, cérémonies. »

« Abusivement » est pour le moins abusif. Plus conforme à l'usage est l'évolution des Larousse. Tandis que le *Nouveau Petit Larousse* de 1952, renonçant à la définition de Littré, donnait à *Festivité* l'acception de « fête », le *Petit Larousse* de 1960, marquant un nouveau progrès, déclare :

« *Festivité*, n.f., Fête, réjouissance. (S'emploie surtout au pluriel.) »

L'année suivante, le tome IV du *Grand Larousse encyclopédique* fait un nouveau pas :

« *Festivité*, n.f. (lat. *festivitas*). Caractère de fête. (Vieilli.) — *Festivités*, n.f.pl. Réjouissances. »

Même évolution dans les dictionnaires analogiques ou des synonymes. Ceux du XIX<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XX<sup>e</sup> ignorent le mot. On le cherche encore en vain dans

le *Dictionnaire analogique* de Charles Maquet (Larousse, 1937) et dans le *Dictionnaire des synonymes* de René Bailly (Larousse, 1947). Mais il trouve sa place, avec un judicieux commentaire, dans le *Dictionnaire des synonymes* d'Henri Bénac (Hachette, 1956), à l'article *Fête* :

« *Festivités*, néol., divertissements publics ou cérémonies. faisant souvent partie d'une série, et auxquels on donne un caractère de fête : *Les festivités de la saison thermale.* »

On notera que, plus nuancé que Bruneau, Bénac observe : « faisant souvent partie d'une série » ; d'autre part il a vu que *festivités* peut s'appliquer à certaines cérémonies auxquelles « on donne un caractère de fête ». Il s'agit, précisons-le, de cérémonies non religieuses.

Pour en finir avec les dictionnaires, arrêtons-nous aux dictionnaires étymologiques. Absent de celui de Dauzat en 1938 et même de la seconde édition de celui de Bloch et von Wartburg en 1950, *festivité* vient d'être introduit, mais mal interprété, dans le *Nouveau Dictionnaire étymologique* de Dauzat, Dubois et Mitterrand (Larousse, 1964), à l'article *Fête* :

« Festivité, XII<sup>e</sup> s., « fête ». repris au XIX<sup>e</sup> s., « célébration d'un jour de fête », du lat. *festivitas*, gaieté. »

On voit qu'il y a un large accord des lexicographes sur la renaissance du mot *festivités* au pluriel et son vieillissement au singulier. Robert est le seul à parler d'« une nuance légèrement emphatique ou ironique », démentie d'ailleurs par ses exemples. Ajoutons celui-ci, qu'il donne au mot *Fête*. Il cite Henry Philippeau, du clergé de Paris, qui, à l'article *Fête* du *Dictionnaire pratique de liturgie romaine* publié en 1952 sous la direction de Robert Lesage, écrit :

« Bien qu'il y ait, surtout de nos jours, de multiples festivités purement profanes, la notion de fête est essentiellement religieuse et culturelle. »

On remarquera l'alliance de *profanes* à *festivités* (1). Quant

(1) Cf. plus haut la note relative au sens de *fête religieuse*.

au sens, de même que l'ensemble des citations que j'ai faites, celle-ci exclut la « nuance légèrement emphatique ou ironique ».

M. Albert Doppagne vient de consacrer une *Chronique du langage*, dans *Le Soir* du 31 mars 1965 (2<sup>e</sup> édition), à deux textes qui lui étaient soumis par un lecteur étonné de voir « fêter et festivités associés à l'idée de mort » : « L'an dernier on a fêté le cinquantenaire de la mort de Mistral. » — « En prélude aux festivités qui se déroulèrent à l'occasion du centenaire de la mort de Joseph Lebeau... »

M. Doppagne observe très judicieusement que « la religion a donné un sérieux coup de pouce à l'évolution sémantique » de *fête*, primitivement lié à l'idée de joie, mais que, « dans l'emploi courant du mot *fête* et du verbe *fêter*, le sens religieux est allé s'estompant légèrement, tandis que s'accroît celui de réjouissances ». Cela me paraît fort bien dit. On n'emploiera donc ces mots que pour des événements heureux ; on évitera « de les employer dans le voisinage immédiat d'un terme qui désigne la mort », à moins qu'il ne s'agisse nettement d'une fête religieuse. Ne parle-t-on pas de la fête des morts (2 novembre) ?

Quant à *festivités*, M. Doppagne croit devoir mettre ses lecteurs en garde contre le « grand usage » qu'on fait de ce mot en Belgique : « il est bon que je rappelle qu'il fait encore froncer le sourcil à maints puristes ». Il semble avoir admis les réserves excessives de Robert : « nuance légèrement emphatique ou ironique ». Mais il a raison d'observer que « les festivités ne sont que réjouissances » : avec lui je déconseillerais d'employer ce mot à l'occasion du centenaire de la mort d'un personnage dont le souvenir n'est pas odieux.



Pour en revenir en finissant à mon propos initial, nous ne parlerons pas de *festivités* à propos des cérémonies qui

commémoreront la naissance d'Albert Mockel, s'il s'agit d'une séance solennelle de notre Compagnie et d'une exposition à la Bibliothèque Albertine. Mais si, se souvenant que Mockel fut un grand Wallon, la ville de Liège organise, à l'occasion de cet anniversaire, des manifestations diverses dans une ambiance de fête, un cortège de sociétés wallonnes, une fête de la Wallonie, un banquet, il sera légitime de parler de *festivités*.

*Fêtes* n'implique pas nécessairement l'idée de véritable solennité, il peut aussi convenir à des réjouissances et avoir le même sens que *festivités*. Ce dernier mot, cependant, outre qu'il s'applique à un ensemble de cérémonies ou de manifestations diverses, évoque davantage leur côté plus divertissant ou ce qui, dans la célébration publique d'un événement, peut se faire dans une atmosphère de joie, de jour de fête.

Sa vitalité récente — et dont la presse me fournit en cette année de nombreux exemples, autant que le français parlé — prouve que *festivités* est bien rentré dans le bon usage. Je me demande toutefois si la fréquence de son emploi et son analogie avec *festoyer*, qui a pu favoriser sa renaissance, — comme son opposition à *festival*, très répandu et qui tend toujours à évoquer une manifestation artistique, — ne compromettent pas déjà le nouveau destin de *festivités*. Je constate que, dans des brochures éditées en France par des offices du tourisme ou des syndicats d'initiative, on parle aujourd'hui plutôt de *distractions*, de *spectacles*, de *manifestations*. Ce dernier mot, plus neutre, semble plus distingué, tandis que *festivités* pourrait pâtir d'être souvent associé à l'idée de réjouissances populaires <sup>(1)</sup>.

---

(1) Aucune restriction cependant d'Etienne LE GAL (*op. cit.*, 1961) ni de Marcel COHEN (*Nouveaux Regards sur la langue française*, 1963, p. 162).

## ANNEXE

*Lettre de Georges Marlow à Albert Mockel*

Mon cher Albert,

Mon retour au pays a fatalement ramené tous les agréments d'une vie professionnelle encombrée, et depuis huit jours je goûte à nouveau les délices de la sonnette de jour et de nuit.

J'ai envoyé Berthe et nos fillettes humer l'air de la côte. Elles sont à Blankenberghe d'où elles m'ont envoyé d'enthousiastes nouvelles. L'arrière-saison est délicieuse à la mer et mes trois enfants en savourent la douceur.

Si je vous écris un peu tardivement, accusez-en les exigences d'une clientèle à la fois assommante et fidèle et j'ai raté à cause de deux malades et d'un voyage forcé à Malines la rencontre des Dumont (1) qui m'avaient fait annoncer leur arrivée samedi. Je les ai, heureusement, rejoints hier dimanche.

Vous les dépeindrai-je ? Linette est toujours la femme fiévreuse et ardente que vous connaissez. Lucile fait corps avec les livres qu'elle découvre. Nicole — qui est délicieuse d'innocence — se bornait à s'émerveiller du ballon qu'elle avait reçu et des fantaisies du soleil sur les feuilles. Quant à Louis, il reste l'éternel jeune premier de l'intelligence, un peu André Brulé de type et toujours ineffablement triplepatte (2). C'est un être exquis que l'on retrouve toujours avec un mélange de plaisir, de tendresse et d'admiration. Nous avons passé quelques heures ensemble et nous avons fêté notre rencontre — à la demande de Linette — par une séance de cinéma. C'était ineffable et un peu idiot ... à cause des films américains qui font florès à Bruxelles comme à Paris.

Dois-je vous dire que nous avons gardé de notre vacance le plus beau des souvenirs ? A l'attrait de Paris se joignait la joie émouvante de vous retrouver. Rueil est devenu pour nous, plus encore qu'aux jours passés, une sorte de pèlerinage d'affection dont nous rangeons le souvenir parmi les plus purs de notre vie...

Certes il se voile de l'amertume de vous savoir à jamais blessés (3) : mais quelle quiétude tout de même dans cette retraite

---

(1) Il s'agit de Louis Dumont-Wilden et de sa famille.

(2) Allusion à l'élégance de l'acteur André Brulé, brillant Arsène Lupin, et à *Triplepatte*, comédie de Tristan Bernard (1905). Triplepatte est le nom d'un cheval de course qui se dérobe sans cesse et le surnom de son propriétaire, un jeune vicomte toujours indécis.

(3) Allusion à la mort du fils d'Albert Mockel, en octobre 1918. Agé de 27 ans, il était alors soldat. On sait combien ce deuil a bouleversé Mockel et sa femme.

fleurie ! Et comme autour de vous flotte l'âme même de la France, nous vous aimons à la fois de cœur et d'esprit.

Cet éternel miracle français !

Comme il nous émeut et éveille en nous d'échos profonds dont on ne soupçonne la résonnance<sup>(4)</sup> que quand, sortis d'un pays brumeux et étroit comme le nôtre, on se retrouve brusquement animé d'une énergie et d'un enthousiasme inconnus ! Jamais je n'ai senti palpiter en moi autant de fierté et d'amour...

Et c'est en revivant chaque jour ces instants miraculeux, que je parviens à galvaniser une existence plus qu'aucune autre vouée aux banalités quotidiennes. Au bout de vingt-cinq ans d'une pratique souvent ingrate, je lève parfois les yeux au delà de mes horizons coutumiers...

L'adolescence et la jeunesse se contentent d'un effort incessant vers un but imprécis, mais il arrive une heure — la lassitude aidant — où l'on s'interroge et où on cherche ailleurs qu'en soi-même et autour de soi...

Et un pauvre petit voyage de quinze jours est une oasis merveilleuse...

Vous ne vous imaginez pas le bien que vous m'avez fait et je garde de la lecture de vos vers à la fois une preuve d'affection et une marque de confiance dont je vous serai éternellement reconnaissant.

Voulez-vous dire à votre femme combien nous avons été touchés de son accueil si simplement affectueux. Peut-être l'avons-nous un peu fatiguée, peut-être aussi l'avons-nous importunée. Mais assurez-la que vis-à-vis de sa grande douleur nous étions comme des enfants qui ne savent s'il vaut mieux fuir ou rester... Comme elle est très bonne, elle nous pardonnera d'autant mieux que vous prendrez notre défense, n'est-ce pas, mon vieil et fidèle ami ?

Georges Marlow  
27.IX.20

---

(4) Rappelons que ce mot s'écrivait alors avec deux *n*.

## Théâtres et livres en Finlande

Communication de M. Georges SION,  
à la séance mensuelle du 12 juin 1965

---

Je crois bien être un voyageur qui adore voyager, c'est-à-dire qui n'emporte pas ses préoccupations ou ses manies professionnelles à travers le monde. Une forêt me tente autant qu'un musée, un lac autant qu'une bibliothèque, et je crois qu'on connaît mieux une ville en prenant l'autobus qu'en y retrouvant des confrères.

Pourtant, un bref séjour en Finlande me donne envie de parler de théâtre et de livres... Non qu'une ville comme Helsinki soit sans charme ou sans intérêt, mais son aspect « culturel » est encore plus impressionnant que son port, ses palais ou ses parcs.

J'avais flâné avec plaisir, dans un soleil « frappé » de fin d'hiver — c'était avril! —, sur la belle place conçue par Carl-Ludwig Engel vers 1820 comme le cœur d'une cité nouvelle, avec la cathédrale, l'Université et le Palais du Gouvernement. Un air du Nord y épouse une ligne néo-classique allemande, et les murs jaunes rappellent un peu certaines façades viennoises. Je n'avais pas manqué la place du Marché, ouverte au vent de la mer, avec son palais présidentiel et son hôtel de ville. A la regarder en tournant le dos au large, on pourrait inventer des symboles. Du Marché part, vers l'ouest, l'Esplanade, cette avenue très large qu'on surnommerait vite les Champs-Élysées d'Helsinki. A cent pas, vers l'Est, la cathédrale orthodoxe, avec ses dômes bulbeux, annonce la Russie proche.

Les promenades ne manquent pas : l'énorme avenue Mannerheim, la rue Alexandre, le Boulevard, l'admirable

monument aux héros, les jardins... Surtout, la mer est partout, cernant la ville, installant des baies dans la cité comme d'immenses parcs d'eau. Ou surtout encore Tapiola, cette banlieue résidentielle dont les Finlandais ont voulu faire un chef d'œuvre. Ils y ont réussi. Parmi les immeubles de tous les formats, les rives, les allées de bouleaux, on découvre ce que peut être, dans sa plus intacte et lumineuse pureté, le bonheur urbain.

Mais, je le repète, les divers aspects de la vie culturelle sont encore plus frappants que ceux de la nature et de la ville. La portée en apparaîtra mieux, je crois, si l'on me permet de rappeler très brièvement quelques éléments de base et de comparaison.

Pour être un peu plus grande que l'Italie, la Finlande ne compte que la moitié de la population belge : 4 millions et demi d'habitants. Helsinki, avec son demi-million, représente la moitié de Bruxelles. La deuxième ville du pays, Tampere, en est à 140.000 âmes, ce qui n'atteint pas la moitié de l'agglomération anversoise ou liégeoise.

Le pays possède lui aussi deux langues officielles : le finnois et le suédois (à Helsinki, toutes les plaques des rues sont bilingues). Précisons que la répartition numérique, cette fois, ne suscite pas la comparaison. La population de langue suédoise n'atteint pas dix pour cent de la population totale. Jadis, les deux groupes s'équilibraient : l'occupation suédoise avait « suédifié » fortement les Finnois. Lorsqu'en 1809, l'Empire russe enleva la Finlande à la Suède pour faire d'elle un grand-duché relativement autonome, un premier vent de « fennisation » souffla sur la vieille terre. C'est bien pourquoi, si les relations russo-finlandaises ont connu des variations extrêmes, le souvenir d'un tsar libéral comme Alexandre II est partout présent. Places, rues, statues : il est même debout dans la noble et médiévale cathédrale de Porvoo, tenant son bicornes de bronze à la main.

Quelle que soit la répartition démographique, le bilinguisme subsiste, et si la grosse majorité est finnoise, les enfants apprennent la seconde langue nationale dès les premières années scolaires. Les Finlandais les plus finnois



considèrent que le suédois leur ouvre la Scandinavie — et l'accès à d'autres langues. On ne s'étonnera pas que la « troisième langue » soit l'anglais ou l'allemand, celui-ci légèrement dépassé aujourd'hui par celui-là. Les autres langues comme le français ou le russe occupent une place pratiquement négligeable, sauf naturellement dans les milieux universitaires spécialisés et quelques milieux particulièrement cultivés.

Le *biculturalisme*, si l'on peut dire, se traduit donc dans les journaux et les théâtres, dans les livres, dans les habitudes. Il multiplie la vie de l'esprit plus qu'il ne la divise, mais il entraîne à certains usages que la courtoisie recommande. Beaucoup de villes ont deux noms. Il est plus gentil, selon la langue de l'interlocuteur, de mettre l'adresse suédoise ou finnoise, de parler d'Helsinki ou d'Helsingfors, d'Abo ou de Turku, de Tampere ou de Tammerfors...

\* \* \*

Il est plus facile, maintenant, d'en venir à certains éléments intellectuels qui frappent le visiteur. La littérature, en Finlande, est au cœur même de la nation. Elle a *fait* la nation lorsque celle-ci devait se donner une conscience. Dans la belle cathédrale réformée dont la coupole prend si bien la lumière et domine toute la ville de son ordre néo-classique, trois grandes statues poursuivent dans le marbre un dialogue muet : Luther, Melancton et Michel Agricola qui traduisit la Bible en langue populaire, sacrant et consacrant à la fois celle-ci. Après la période suédoise, le finnois revint au premier rang et l'on sait l'importance presque mystique prise au XIX<sup>e</sup> siècle par la publication de la vieille épopée du *Kalevala*. Puis ce furent Aleksis Kivi et ses *Sept Frères*, Linnankoski et son *Chant de la fleur rouge*, Silanpää qui reçut le prix Nobel.

Aujourd'hui, sans renier sa tradition, la littérature finnoise se modernise. Ses romanciers, ses jeunes poètes, ses dramaturges tournent leurs regards vers le monde contemporain. Certains d'entre eux ont touché le public international : Mikka Waltari, Sally Salminen, Väinö Linna. Pen-

dant que j'étais à Helsinki, Claude Simon y était venu parler du Nouveau Roman...

Pour faire éprouver la vitalité culturelle du pays, deux domaines sont pleins de signification : le théâtre et les librairies.

Un chiffre dit presque tout : il existe en Finlande (outre l'Opéra) 35 théâtres subventionnés qui pratiquent ce qu'on appelle une politique culturelle. C'est le moment d'appliquer la comparaison dont nous livrions les premières données. 35 théâtres pour 4.500.000 habitants, c'est un peu comme si la Belgique en possédait 70, parmi lesquels une bonne vingtaine à Bruxelles ou une dizaine à Liège ! Ce qui veut dire que chaque centre provincial ou géographique possède son théâtre professionnel, subventionné pour avoir un répertoire de qualité. Tous n'atteignent pas le même niveau, certes, mais tous sont traversés par les courants vivants du théâtre mondial.

Le « foyer » de cette vie théâtrale est certainement le Théâtre National Finlandais, bâti en 1872 dans un style néo-romantique assez curieux (comme la gare voisine que conçut Eliel Saarinen avant de devenir un des architectes les plus modernes des Etats-Unis entre les deux guerres). Le Théâtre National Finlandais possède deux salles permanentes — mille et trois cents places — et même un « atelier » théâtral qui fonctionne moins régulièrement. Un même soir, passant d'heure en heure de salle en salle, j'ai pu voir respectivement *Après la Chute* d'Arthur Miller, *Partage de Midi* de Claudel et un spectacle Albee-Cocteau.

A la même époque le Théâtre National Suédois de Finlande, également reconnu et subventionné pour être le foyer de la deuxième langue, venait de jouer O'Neill ou Sheridan. Et partout on joue Tchekhov, que les Finlandais chérissent comme l'un des leurs. Il faut dire que dans certaines rues à demi rurales où des maisons de bois semblent dormir parmi les bouleaux, on croit littéralement que vont paraître l'un des trois Sœurs ou l'oncle Vania. Et partout aussi, on joue les auteurs finlandais. En dix ans, cinq d'entre eux ont été représentés plus de mille fois. Un intense

effort national accompagne une remarquable information internationale. Il n'est pas une pièce importante qui naisse à Paris ou à Moscou, à Berlin ou à New-York, à Londres ou à Vienne, que le public ne découvre rapidement en Finlande même.

Et les livres... Il faut entrer, près du carrefour de la rue Alexandre et de l'avenue Mannerheim, à la Librairie Finlandaise (ou à la Librairie Académique voisine). Vaste comme un grand magasin, impeccablement ordonnée, elle laisse rêveur. Bien entendu, on y trouve toute la littérature finnoise et les traductions finnoises de la littérature mondiale, de James Bond à Nathalie Sarraute, de Heinrich Böll à J. D. Salinger. Bien entendu encore, l'édition suédoise, de Stockholm ou d'Helsinki, occupe des rayons très étendus. Mais le rayon français est aussi richement constitué qu'une librairie de grande classe en France ou en Belgique. L'anglais, l'américain, l'allemand, le russe ne sont pas moins importants. Livre d'art, livre de poche, roman, essai. Qui donc peut lire tout cela ? Qui ? Le public nombreux qui ne cesse d'arpenter cette librairie dont des statistiques disent — pour une fois, elles font plaisir — qu'elle est la deuxième du monde.

J'essayais de trouver des explications à une comparaison qui pousse à l'envie. Les longues soirées, l'hiver nordique ? Mais la télévision, le cinéma, l'auto abondent également, et tous les Finlandais ont une maison solitaire, quelque part, pour respirer l'air pur, faire du ski ou nager. — et se plonger dans l'eau glacée en sortant nus de leur *sauna*...

En tout cas, on garde un souvenir amical de ce peuple, de ses villes, de ses forêts et de ses lacs, de son architecture, de ses théâtres, de ses librairies. De ses fleurs aussi : le marché aux fleurs est merveilleux, avec des fleurs simples qui coûtent très cher — le climat est dur. En avril, on ne voyait pas un passant modeste qui n'emportât, avec une sorte de tendresse respectueuse, une ou deux jonquilles comme nous emporterions des orchidées.

# Charles Du Bos et l'acte d'écrire

Communication de M. Roger BODART,  
à la séance mensuelle du 18 septembre 1965

Puisque l'on prétendait — et c'est là le sort auquel  
tout écrivain doit s'attendre — à faire dire à ses  
paroles plus et autre chose que ce qu'il y avait mis...  
*Ch. Du Bos.*

---

Les pages que je vais vous lire relèvent moins de l'exposé que de la songerie à bâtons rompus, songerie qui mène à cette constatation sereine et même amusée que l'on ne peut écrire, ou parler qu'à bâtons rompus. La parole ou l'écriture est pareille à l'eau d'un étang : ce que l'on sent, ce que l'on pense, une fois plongé dans l'eau de la parole, se casse comme le bâton droit en pleine lumière, semble se rompre dans l'eau. S'exprimer, c'est infléchir. C'est gauchir. Quand on a de l'étoile, c'est aussi être Colomb qui part vers les Indes et rencontre en chemin une Amérique dont il ne soupçonnait pas l'existence.

Au départ, quand j'ai pensé à ce propos, j'avais uniquement le dessein de vous parler de Charles Du Bos, dont on a eu l'heureuse idée de publier en un seul volume ces *Approximations* qui, à mes yeux, et je ne suis pas le seul à le croire, font de lui un peu, et à sa manière, le Sainte-Beuve de notre temps. J'aurais voulu parler de ce mouvement d'hésitation qui le caractérise, de ces trois pas en avant suivis de deux pas en arrière qui aiguisent son intelligence en la faisant revenir sans cesse sur elle-même et remettre en cause ce qu'elle vient d'affirmer. J'aurais voulu parler de ces lentes approches, de cette pudeur, de cette sorte de timidité d'un esprit qui n'ose ni ne croit pouvoir s'emparer du secret

d'autrui. J'aurais voulu évoquer le « climat » de cette œuvre. Du Bos a passé sa vie entière dans une apparente immobilité de l'âme à attendre, à la manière d'un charmeur d'oiseaux, que certaines vérités, descendent sur lui. Cette grâce de la lenteur, nous ne la découvrons guère que chez un seul autre de ses contemporains, chez Paul Valéry ; Valéry, lui aussi, ne se réalise, n'approche de lui-même qu'à l'heure automnale de la maturité. Le temps me manquant pour le faire, je me contenterai de rêver avec vous en marge d'une de ses réflexions ou pour parler comme lui, de faire un commentaire au bas d'un grand texte.

La question que Du Bos s'est souvent posée n'est pas tellement « que sais-je ? », c'est plutôt « que suis-je ? », ou même plus précisément « suis-je ? ». Cette question traverse tout son journal intime. En 1908, citant Stendhal : « Mais sentir le défaut d'autrui, est-ce avoir du talent ? » il ajoute : « combien de fois, en présence des défauts d'un écrivain, n'ai-je pas senti que je les eusse évités ! Mais qui me prouve que j'ai en moi assez d'étoffe pour détenir jusqu'à la possibilité de ces défauts ? ». Et un peu plus loin, il dit encore : « Mais précisément les pénétrais-je à ce degré si l'étoffe personnelle ne me faisait défaut ? ».

L'étoffe personnelle : voilà ce qui le tourmentera longtemps. Ce tourment reposait sur un fait réel : Du Bos était, non un être effacé, mais un être qui s'effaçait, qui ne trouvait la plénitude que dans l'oubli de soi. Ce dont il se rend pleinement compte à la fin de sa vie. Le 3 septembre 1936, il note dans son journal : « Je me suis accompli en me détruisant ». « Ceci me paraît rigoureusement exact », dit Gabriel Marcel qui parle, à ce propos, du mal, au fond assez mystérieux, auquel Charles Du Bos devait succomber en 1939 après des souffrances presque continues, et de cet instinct à rebours qui le porta à peu près invariablement à adopter le régime de vie et d'alimentation qui, de l'aveu des médecins, était le plus contraire aux exigences de son organisme.

Ce qui était vrai du corps l'était bien plus encore de l'âme.

Là aussi, il ne pouvait s'accomplir qu'en se détruisant, ou du moins en s'oubliant, ou en se dépassant. Toute l'histoire de sa vie tient dans la découverte du « *meurs et deviens* » de Goethe, qu'il nommait le plus beau de ses étrangers. Cette étoffe personnelle qu'il s'effraye, au début, de ne pas découvrir en lui, il finira par comprendre qu'elle est toujours *de trop* dans un être, qu'elle est un *écran* entre cet être et la vérité, et que pour s'accomplir, il lui faut lentement la détruire, ou du moins la rendre transparente. De plus en plus, les efforts de Du Bos, au cours des années, tendront à cela : gagner en transparence. Les bornes de son itinéraire spirituel sont marquées d'une part par l'interrogation inquiète du 15 décembre 1908 au sujet de son manque d'étoffe personnelle et d'autre part, par cette constatation nullement dramatique mais à goût de plénitude, du 3 septembre 1936 : « Je me suis accompli en me détruisant ».

Il se détruisait en s'ouvrant à autrui, en s'effaçant devant autrui, en exerçant la vertu d'accueil jusqu'à ne plus laisser de place en lui que pour l'autre. Son journal intime parle bien moins de lui que de ses lectures, c'est-à-dire de ses admirations.

« Hier après dîner dans le petit salon, Z. m'a relu les débuts des « *Élévations sur les mystères* » de Bossuet... Joubert a ceci d'unique que... Repris ce matin les *Confidences* de Lamartine... En marge du *Et folium ejus non defluet*, Saint Augustin écrit... Chez La Bruyère, l'expression — d'une beauté comme soulignée — déborde légèrement la pensée... » Voilà cinq départs de pages qui se suivent, choisis au hasard, et qui ont pris pour point d'appui un texte.

Il pourrait sembler que cette façon de faire appel à autrui soit le signe d'une certaine pauvreté d'un moi qui, pour exister, a besoin de l'existence d'autrui. Rien ne ressemble moins à Du Bos, qui existe fortement par lui-même, mais qui, se repliant sur soi à la manière d'une sensitive, ne s'extériorise, ne se déploie en méditations ou variations que lorsque le réchauffe et en quelque sorte l'encourage à faire irruption le rayon de soleil d'une pensée amie.

La richesse presque plétorique de son tempérament apparaît dans la luxuriance du commentaire, dans la longueur du chemin qu'il parcourt à partir d'un texte, sans cependant s'éloigner véritablement de celui-ci. Ce n'est pas le maigre cheminement du commentateur qui « s'en tient au texte » ; c'est un voyage aventureux qui mène plus loin, qui épuise toutes les possibilités jusqu'aux plus insoupçonnées de ce texte, et à la lumière d'un prisme, en décompose la lumière en un jeu de nuances innombrables. Le texte en sort renouvelé.

Voici un exemple parmi d'autres. Dans son journal, en date du 17 juillet 1913, il cite cette phrase sybilline de Saint Augustin : « Une feuille ne tombe point quand on ne fait et ne dit rien mal à propos », et il la commente ainsi :

« Remarque d'une profondeur magique et due à la justesse poignante de l'image, à sa puissance de suggestion. Toutes les fois, non seulement que l'on fait ou que l'on voit faire un acte, mais que l'on dit ou que l'on entend dire une parole mal à propos, il semble que l'on perçoive le vol oblique et languissant d'une feuille qui se détache, et s'abat sur le sol où elle demeure gisante. La parole proférée — même si c'est un autre qui l'a proférée —, on se sent plus pauvre et plus gêné. Pauvre à la fois de la possibilité qu'elle enlève et de la petite chose qu'elle a mise à sa place, et qui est là sous nos yeux, dans nos oreilles, qui survit et paraît exister, opaque et naïve. Tant que nous nous refusons à commettre ces actes, à prononcer ces paroles, nous sommes comme protégés par une épaisse frondaison ; mais dès que quelqu'un d'entre nous s'y abandonne, nous éprouvons en un frisson notre dénuement intérieur. Là réside sans doute le motif de ma croissante impossibilité à dire ou à entendre dire des choses sur les gens, à les juger ou à les entendre juger d'un de ces jugements courts, dénigrants et hargneux qui me font toujours songer au recul dégoûté d'un animal devant un mets. Ces paroles, ces jugements, je les regrette tant que je voudrais pouvoir les effacer avec une éponge comme la craie sur le tableau noir. »

Pensant à la phrase de Saint Augustin et au commentaire de Charles Du Bos qui faisait sortir le clair de l'obscur, je me disais, que si son commentaire était d'une grande beauté — d'une beauté si grande qu'elle était douée de ce pouvoir séminal dont sont chargées toutes les œuvres belles, et cette beauté donne au lecteur l'envie de commenter à son tour ce commentaire — je me disais que si son commentaire était beau, il n'était pas impossible cependant qu'il nous entraînat dans une fausse direction. Belle, cette interprétation, mais infidèle peut-être. Belle infidèle, comme dit Georges Mounin, cette interprétation de la phrase sybilline, il est vrai, de Saint Augustin que Charles Du Bos n'avait pas tellement suivie et servie en la commentant mais dont il s'était servi et du noyau de laquelle par conséquent il s'était peut-être éloigné.

Reprenons, si vous le voulez bien, le texte : « Une feuille ne tombe point quand on ne fait ni ne dit rien mal à propos ». L'affirmation est moins sybilline qu'elliptique. Ainsi parlent les poètes qui n'avancent pas par lents progrès de raisonnement, mais sautent les transitions, ignorent les méandres des enchainements et des liaisons, pour survoler l'obstacle et aller droit d'un point à un autre.

L'interprétation que Charles Du Bos donne de la phrase de Saint Augustin est anthropo- et égo-centrique. La feuille qui tombe et l'action faite ou la parole prononcée mal à propos sont à ses yeux, une seule et même chose. L'épaisse frondaison qui nous protège est celle de la bonne conscience. C'est l'unité de l'esprit dans la paix du cœur. Le cœur, ou l'esprit se trouble-t-il, et voilà cette frondaison protectrice qui s'effeuille, l'action ou la parole mauvaise s'en détache, s'abat sur le sol. Ce qui était richesse en soi devient cette petite chose opaque, niaise, à nos pieds qui m'attriste et m'appauvrit.

Cette interprétation qui ne concerne qu'un être, répond-elle vraiment à ce que l'évêque d'Hippone a voulu dire ? Je ne le pense pas. Augustin de Thagaste n'était pas un être replié sur lui-même. Il n'était pas ce que l'on nomme dans



un certain jargon d'aujourd'hui un introverti. Certes, il se sentait fortement lui-même, si fortement que l'une de ses œuvres, la plus significative, ses *Confessions*, n'est rien que le récit de ce qu'il a vécu et pensé. Mais cet homme qui si souvent écrit à la première personne du singulier, à qui l'étoffe personnelle n'a jamais manqué, n'a rien du *moi* rétractile, d'une sensitive ; il est une plante rayonnante, impériale et impérieuse, qui se déploie à la lumière, qui au long des heures de la journée ne cesse de se tourner vers elle. Augustin l'Africain qui avoue avoir tout au long de sa vie aimé aimer et être aimé, qui a longtemps interrogé tout ce qui vit sur la terre et dans le ciel, — Augustin qui s'égara beaucoup parce qu'il marcha beaucoup, qui fut fortement soi-même, *ne le fut jamais que face aux autres*. Il appelait et rendait la lumière, il recevait et rendait la chaleur, il n'était pas replié, il était ouvert. C'est là ce que nous dit la petite phrase sybilline que je vais, une fois encore, vous relire et qui, à la clarté de ce que je viens de vous rappeler, va peut-être vous suggérer autre chose que ce qu'elle suggère à Charles Du Bos : « Une feuille ne tombe point quand on ne fait et ne dit rien mal à propos. »

Ne sentez-vous pas, en écoutant descendre cette pensée non comme une feuille au gré du vent mais comme un oiseau au vol sûr, ne sentez-vous pas en vous souvenant de ce nomade né au bord du désert et qui au long de sa longue vie, chaque matin brûlait ses tentes, pour oublier le lieu où il avait vécu afin de découvrir sa patrie devant lui, car la patrie n'est jamais là où nous sommes mais là où nous devons être, ne sentez-vous pas que cet homme tourné vers le plus intime de lui-même qui ne peut être qu'un Lointain Intérieur, que lorsqu'il parle d'une feuille qui tombe à propos d'un mot qu'il a dit, ce dont il parle ne peut être une feuille qui tombe *en lui-même* ? Ne sentez-vous pas que ce qu'il appelle faire quelque chose ou dire quelque chose mal à propos, ce n'est pas seulement se détruire soi-même, c'est bien plus encore détruire hors de soi ? La feuille qui tombe quand je parle mal à propos, c'est un fil que je casse et

qui me reliait au monde ; c'est l'ordre même du monde que je dérange, cet ordre qui est fait d'une solidarité qui relie tout à tout. Augustin de Thagaste avait beaucoup regardé les étoiles comme on ne peut le faire qu'en certains lieux d'Afrique ou d'Asie et il avait entendu ce qu'un Grec nommait la musique des sphères. Il sentait qu'il y a l'ordre des nombres que connaissent les architectes et les chimistes, les physiciens, les calculateurs et l'ordre des couleurs, des sons, des volumes, des mots que connaissent les peintres, les sculpteurs, les musiciens, les poètes, et encore l'ordre des âmes que cherchent et désirent les hommes de Dieu et les sages. Une parole prononcée, une action faite mal à propos détruit tout cet ordre-là. Notre petite Terre est emprisonnée dans un réseau d'ondes. Ce que je fais, ce que je dis, fait en un instant le tour de la Terre, nous le savons par les appareils que nous manions chaque jour et qui nous prouvent que nos actes et nos paroles enveloppent la terre de leur anneau.

Pourquoi cet anneau de ce qui se voit et s'entend ne serait-il pas doublé du circuit parallèle de nos pensées et de nos intentions ? Pourquoi l'univers entier ne serait-il pas ce Vase dont Marcel Thiry a parlé dans une de ses plus inquiétantes nouvelles, ce Vase qui reçoit de partout, renvoie partout, et réunit en un centre qui est partout, les pensées, et les rêves, les amours et les haines, les craintes et les espoirs, en un mot, tous les mouvements de l'esprit et du cœur de tous les êtres qui existent ici-bas ? Et pourquoi, dès lors, de même qu'un seul cri peut provoquer une avalanche, une de nos pensées ne pourrait-elle faire tomber à l'autre bout de la terre une larme sur quelque visage qui ne nous connaît pas et que nous ne connaissons jamais ? Quand une pierre tombe dans la Tamise, le niveau du Fleuve Jaune s'élève, a-t-on dit. « Une feuille ne tombe point quand on ne fait ni ne dit rien mal à propos. »

Voilà comment la réflexion de Saint Augustin pourrait être interprétée. Cette interprétation n'est pas fondamentalement différente de celle de Charles Du Bos, mais elle dilate cette réflexion au lieu de la contracter, elle propulse

dans l'univers ce que Charlie enferme dans le secret du cœur. Où Du Bos ne voit qu'une souffrance intime nous percevons un appauvrissement universel.

Ayant ainsi commenté le commentaire d'un commentaire, ayant pris à le faire le plaisir que l'on éprouve à voir des miroirs se faire face et multiplier le reflet d'un reflet, j'en venais, par un commentaire au quatrième degré, à me demander ce que peut signifier ce jeu de miroirs, ce reflet qui s'engendre et se repeuple sans fin, cette réflexion sur la réflexion, pareille au champignon bulgare nommé Kéfir et de l'autofécondation duquel on tire une précieuse liqueur.

« Je ne pense pas, disait Du Bos, des idées me viennent. » Que nous voulait cet assaut de mouches noires ou d'abeilles brillantes, ce bourdonnement de sensations, cet essaim de pensées, cet envol nuptial des mots échappés à leur ruche ? « La littérature est le lieu de rencontre de deux âmes », dit encore Charlie. Est-ce vraiment cela ? On parle pour être entendu sans doute. On écrit pour être aimé. Est-ce tout ? Et si l'on ne parlait que pour parler, pour faire du bruit, comme on chante dans la forêt pour chasser la peur ? Le sens de ce que l'on dit importe-t-il vraiment ? Augustin écrit. Puis Charlie. Puis moi-même. Qu'avons-nous fait sinon frotter nos plumes comme des élytres. Elytres, les mots, les idées. Electricité, ce frottement. Et chaleur aussi qui signifie : je suis, tu es, nous sommes. Devons-nous prendre ? comprendre ? être pris ? ou épris ? Entendre peut-être. Tendre l'oreille ; et le cerveau, autre oreille au creux de laquelle chante une chanson irremplaçable singulière. « Il n'est de vérité qu'individuelle », dit Nietzsche. Eh oui, chacun a son blason, sa couleur de pensée, sa couleur d'yeux, ou de cheveux. A chaque homme son empreinte digitale. A chacun aussi son empreinte mentale. Chaque cerveau a ses cercles, ses méandres, sa manière de faire le tour de lui-même et des choses. Quand nous parlons, quand nous écrivons n'est-ce pas cela que nous criions dans l'espace immense qui nous entoure : « Ecoutez cette voix que nul jusqu'ici n'a entendue, et que l'on n'entendra plus jamais. Ecoutez la chanson bien douce. *Aimez ce que jamais vous ne verrez deux fois.* »

# Fonction internationale de la langue française

par M. Robert FENAUX  
*Ambassadeur de Belgique* (1)

---

Bossuet a dit de l'Eglise romaine qu'elle était à deux dimensions : « l'une dans les lieux et la seconde dans les temps ». Ainsi du français, cette vénérable langue de culture universelle, qui offre à notre curiosité tant de matière et si riche qu'il faut bien choisir et se borner.

Je laisserai donc les fastes de notre langue, auxquels Ferdinand Brunot a élevé un monument durable, en résistant, je l'avoue, à la tentation d'une glorieuse évocation pour m'en tenir au présent visible d'une langue vivante et vivace.

Je dois cependant plonger dans le passé pour répondre à une pensée qui vous soucie en venant ici : d'où vient la prééminence de la langue française au cours des siècles, son éminence persistante et comment croire à la pérennité de son rayonnement universel dans le babélisme actuel des nations qui communiquent chichement par le rudiment de langues internationales dites auxiliaires ?

Le premier argument qui s'offre à l'esprit est la valeur structurelle, la qualité intrinsèque du français. Mais la linguistique, cette jeune pousse des sciences humaines, nous recommande d'en faire un usage prudent. « La langue est un produit de culture » a dit le Professeur Maurice

---

(1) Conférence prononcée à Bruxelles au Palais des Beaux-Arts à la tribune des « Amis de la Langue française », le 17-10-1964. Texte actualisé en août 1965.

Leroy, en ajoutant de son autorité de linguiste : « Rien n'est plus subjectif ni plus irrationnel que de déclarer une langue plus parfaite qu'une autre ». En d'autres termes, au berceau d'une langue, fût-elle d'ampleur internationale, il y a la fortune d'un dialecte. Le parler de quelques paysans du Latium ne le prédestinait pas à couvrir un empire ni à projeter dans les âges une expression de civilisation qui s'est déployée en plusieurs grandes et belles langues modernes.

Mais cela concédé comment séparer des inséparables, une langue et sa culture, qui sont comme un cavalier et sa monture ? Pourquoi le grec classique, patois local à l'origine, a-t-il été dans l'antiquité cette « langue de lumière » selon Michelet, sinon qu'un mouvement de culture sublime l'a faite ainsi au point de se perpétuer dans nos mots et nos pensées ?

Aussi bien — la linguistique y consent — il s'est établi en fait une hiérarchie des langues et des cultures, qui résulte de diverses circonstances, historiques et politiques, économiques et sociales, spirituelles et littéraires et c'est par privilège que le génie de certaines langues, tiré en partie de leurs sources mais davantage encore de leur acquis, a servi leur diffusion et leur éclat.

Le français, né du latin, est une forme parmi d'autres, la langue d'oc par exemple ; une forme qui aurait pu demeurer fruste et vide mais qui par bonheur s'est épurée et emplie de valeurs de civilisation jusqu'à devenir à un moment de l'Histoire *la* langue de l'Occident, un peu comme la bible était *le* livre.



En réunissant la matière de ce discours j'ai lu un ouvrage qui donne à penser : « La France et son Rôle dans l'Histoire de la Civilisation ». L'auteur, Robert BARROUX, Archiviste de la ville de Paris, y expose avec talent la thèse de l'amalgame de deux périodes culminantes de la pensée française qui a tant concouru à la civilisation du monde : la spiritualité fervente d'un Moyen-Age réhabilité — de fond gaulois

et d'acquis latin — et l'humanisme raisonnable de l'âge classique, issu de la Renaissance et de l'hellénisme retrouvé. Rencontre de l'âme celtique et de l'ordre romain, synthèse du message chrétien et de la sagesse antique.

En adoptant la langue et la culture latines — avec une ouverture d'esprit remarquable — le Gaulois, juriste né, a puisé dans le droit romain le sens de l'universalité des lois. La France médiévale, atelier d'une nation, d'une langue et d'une culture — le mot civilisation date de l'Encyclopédie — la France courtoise et chevaleresque fut, aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, la grande étape de cette marche vers l'humanité des temps modernes. Cette thèse est aussi celle d'Henri Focillon dans sa *Fonction universelle de la France* : « Le Moyen-Age romain et le Moyen-Age gothique, dit-il, ces puissantes glorifications de l'homme, comptent parmi les sommets de la civilisation » (1).

Mais si la scolastique a déjà préparé la civilisation française à sa mission plus pleinement « universelle » que « catholique » au sens chrétien du mot, c'est au grand Descartes que revient l'honneur de lui avoir donné une méthode de connaissance de portée infinie et au classicisme du XVII<sup>e</sup> siècle, annoncé par les écrivains de la Pléiade et les analystes de la Renaissance, la gloire d'en avoir forgé l'outil, le français moderne, cette langue de précision et de finesse qui est toujours fondamentalement la nôtre trois siècles après.



Nous sommes sous Louis XIV au temps de la primauté politique de la France et au faîte du prestige de sa pensée et de ses lettres. Cette concomitance explique-t-elle l'éclatante destinée de la langue qui est le véhicule de cette souveraineté ? Rien de moins sûr. Certes l'influence culturelle d'un

---

(1) « On sait maintenant que l'éclat de la Renaissance ne saurait s'expliquer sans la lente maturation médiévale et que le cartésianisme plonge ses racines dans le scolastique. »

Edouard Jeauneau. La philosophie médiévale.

pays est liée à son autorité politique, on le sait, on le voit <sup>(2)</sup>. Mais il faut juger avec discernement de l'importance de cette relation.

Un linguiste français, M. André Martinet, que sa récente querelle avec Etiemble a mis sous les feux de la rampe, écrivait en 1962 dans le beau numéro de la revue « Esprit », consacré au « Français, langue vivante » : « Ce sont, en dernière analyse, la puissance et le prestige de la nation qui la parle, qui scellent le destin d'une langue ». Puissance et prestige sans doute. Mais la distinction entre les deux notions est ici capitale : l'une ne découle pas de l'autre, si l'on ne veut pas suivre Staline qui demandait de combien divisions disposait la Papauté...

A la vérité, la puissance de la monarchie française déclinait au *xvi<sup>e</sup>* siècle quand toute l'Europe cultivée adopta la langue de Racine qu'on allait appeler celle de Voltaire. C'est à la veille même de la Révolution que l'Académie Royale des Sciences de Berlin a mis au concours les raisons de cette universalité européenne. Et Rivarol, lauréat avec l'Allemand Schwab (injustement oublié) a noté dans sa composition que le triomphe du français a coïncidé avec l'abaissement de la monarchie bourbonnienne. « Quand Louis XIV cessa de dicter des lois, dit Rivarol dans son style magnifique, la langue française garda si bien l'empire qu'elle avait conquis, que ce fut dans cette langue, organe de son ancien despotisme, que le Prince fut humilié vers la fin de sa vie. » De fait, les traités d'Aix-la-Chapelle, de Rastadt, de Paris, de Chaumont, de Vienne et la déclaration de la Sainte Alliance, tous rédigés en français, sont autant d'actes défavorables

---

(2) Le contraire est vrai aussi. « L'expansion de sa langue, le rayonnement de sa pensée et de ses idées, l'attrait de sa littérature, de sa science, de sa technique et de son art, la valeur de ses méthodes de formation des hommes constituent pour la France, par l'influence qu'elle exerce grâce à eux, des moyens essentiels de sa politique étrangère. L'action culturelle est étroitement liée à l'action politique et économique qu'elle précède, qu'elle appuie et qu'elle complète. Elle contribue directement à la puissance de notre pays sur le plan international. »

Introduction au Rapport d'activité 1964 de la Direction générale des affaires culturelles et techniques du Ministère des Affaires Etrangères de France - p. 3.

à la France. Jamais il n'y eut de souveraineté française ni anglaise au sens de la paix romaine. Et pourtant le français et l'anglais furent et restent les deux seules langues d'aire mondiale.

Le français doit donc à d'autres circonstances que la puissance ses privilèges princiers, son droit d'aïnesse dans le passé et aujourd'hui encore sa qualité d'invité d'honneur au banquet des autres langues. L'explication historique demeure valable et elle peut être reprise en partie des raisons de Rivarol : la grandeur de la France, le rayonnement de sa civilisation, l'éclat de ses œuvres. On peut aussi invoquer une conjoncture extraordinaire à partir de l'unité française réalisée dès les temps modernes, contrairement à l'unité allemande ou italienne : l'exploration du monde, la conquête militaire, l'expansion coloniale et commerciale, l'œuvre missionnaire, l'action scientifique et culturelle, la propagation d'un enseignement français sous toutes les latitudes, l'accueil en France d'innombrables étrangers de races et de nationalités différentes et ce phénomène si remarquable de l'assimilation à la civilisation française qui a fait un Cassini, un Bonaparte, une Marie Curie, un Eboué, un Senghor.

Mais cette explication ne satisfait pas complètement l'esprit. Car tout de même il y a eu d'autres établissements, d'autres littératures, d'autres chefs-d'œuvre, dans le temps et dans l'espace, qui n'ont pas laissé la même empreinte. Et si la faveur d'une langue ne tenait qu'à des événements contingents, elle n'aurait qu'un court moment d'existence, — un simple « clin d'œil de l'Histoire », comme mon vieux maître Hymans a dit un jour à la tribune de la Société des Nations — l'instant d'un régime, d'un empire, d'une prépondérance, d'une pléiade — et cette faveur ne survivait pas longtemps aux avatars ni aux vicissitudes des siècles.

L'argument de l'expansion de l'anglais ne me dément pas. Il y aurait un bien beau discours à mettre au concours d'une académie sur « l'Universalité de la Langue anglaise », en reprenant et en adaptant les trois questions de 1783, à Berlin : « Qu'est-ce qui a rendu la langue anglaise univer-



selle (ou relativement telle)? Pourquoi mérite-t-elle cette prérogative? Est-il à présumer qu'elle la conserve?»

Les raisons diverses de la prérogative actuelle de l'anglais apparaîtraient en partie différentes de celles du français : un empire maritime et commercial et son prodigieux essai-image colonial ; un véhicule international d'affaires, de science et de technique ; une langue pratique, d'initiation relativement facile et d'usage complaisant — à la base du moins et pour la masse de ceux qui n'atteignent pas les hautes sphères de la culture anglaise.

Je me réfère ici à un ouvrage, *Le Langage*, d'un maître de l'Université de Yale — Edward SAPIR — qui écrit à propos de la pénétration de la culture dans les langues vernaculaires : « Il est un peu décevant de savoir que l'influence générale de l'anglais en fait de culture est jusqu'à présent négligeable ; la langue anglaise se répand partout parce que les Anglais ont colonialisé des territoires immenses, mais rien ne vient indiquer que l'anglais pénètre jusqu'aux tréfonds linguistiques des autres langues, comme c'est le cas du français vis-à-vis de l'anglais ou comme on peut le constater pour l'arabe vis-à-vis du persan et du turc ».

En vérité si les valeurs quantitatives de force et de nombre devaient oblitérer les valeurs qualitatives de génie et de densité culturelle, le français serait réduit depuis belle lurette à son hexagone national : l'allemand, l'espagnol, voire le japonais auraient eu leur heure d'universalité ou de semi-universalité ; l'américain, relais de l'anglais, assumerait toutes les fonctions internationales, même au niveau de l'esprit, et il y aurait des chances pour que le russe, puis le chinois s'imposent un jour comme messenger universel.

Il y a une énorme puissance de l'U.R.S.S., un univers soviétique dans l'autre, une langue russe qui unit d'innombrables nationalités et une culture russe prestigieuse ; il y a un vaste continent chinois qui vise à un milliard d'habitants ; un autre continent hispano-américain qui groupe vingt pays de langue espagnole, la première langue étrangère de beaucoup d'Américains du Nord. Il y a un peuplement de cent

millions d'Arabes de l'Atlantique au Pacifique avec ses ramifications en Afrique noire ; la langue de Goethe aussi à un vaste public concentré en Europe centrale ou disséminé dans les Balkans, en Asie Mineure, au Levant, dans le monde germano-américain, en Amérique Latine, en Afrique et, individuellement, parmi beaucoup de lettrés et de savants ; la langue néerlandaise a pénétré en Afrique du Sud, en Indonésie, aux Antilles et elle rayonne d'une belle littérature.

Toutes ces langues, que je viens de citer et d'autres, ont leur génie propre, leur culture, leur beauté, leurs sommets ; certaines d'entre elles peuvent être plus riches que le français ou l'anglais, de mots et de tournures, d'imagination, de musique ou de poésie. Et pourtant, l'anglais mis à part, pour les raisons que j'ai indiquées, aucune d'elles n'a pu prétendre jusqu'ici à l'universalité à l'égal du français. Pourquoi ? Par une de ces rares rencontres du destin, je crois, où se sont merveilleusement unis la forme et le fond, la structure et la substance, la naissance et le mérite. A une langue bien née s'est ajoutée, à longueur de siècles, la valeur d'une culture inégalée.

Le français est de structure — je cite ici Albert Dauzat, l'éminent linguiste — une langue pondérée qui « ignore les extrêmes, les accents violents, les sons heurtés, les mots trop longs ». De caractère c'est une langue abstraite à la pointe de l'évolution du langage humain, lequel s'éloigne toujours davantage du concret. D'où son raffinement dans les distinctions et les finesses. J'en ai cueilli un exemple dans le « Dictionnaire philosophique » de Voltaire au mot « fierté » : « Les nuances sont si délicates, dit Voltaire, qu'esprit fier est un blâme, âme fière est une louange ; c'est que par esprit fier on entend un homme qui pense avantageusement de soi-même, et par âme fière, on entend des sentiments élevés ». Noblesse du langage.

Autre trait du français : il est logique. Il « aime, dit Dauzat, à ordonner les mots comme les idées » et ne déroge à la règle que pour « des motifs précis ». Rivarol a brillamment défini cet ordre direct, cette construction géométrique, cette

architecture à lignes droites. On doit le citer, bien qu'il date et qu'il outre :

« Le français nomme d'abord le sujet de la phrase, ensuite le verbe qui est l'action et enfin l'objet de cette action ; voilà la logique naturelle à tous les hommes ; voilà ce qui constitue le sens commun. Or, cet ordre si favorable, si nécessaire au raisonnement, est presque toujours contraire aux sensations qui nomment, le premier, l'objet qui frappe le premier. C'est pourquoi tous les peuples, abandonnant l'ordre direct, ont eu recours aux tournures plus ou moins hardies selon que leurs sensations ou l'harmonie des mots l'exigeaient et l'inversion a prévalu sur la terre parce que l'homme est plus impérieusement gouverné par les passions que par la raison. Le français, par un privilège unique, est esul resté fidèle à l'ordre direct comme s'il était toute raison. »

Le français contemporain demeure-t-il ce parler de raison, maître des sensations, depuis que Victor Hugo a pris la Bastille des tabous du classicisme et mis « un bonnet rouge au vieux dictionnaire », depuis surtout que de nouvelles écoles ont proscrit la raison et prescrit le désordre ? Il faut distinguer.

Le monde a considérablement changé, de visage, de peau, de démarche. La génération des aînés a été témoin d'une révolution totale. L'Europe n'est plus *le* monde, ni la société lettrée de culture française *la* seule élite intellectuelle, l'élite par excellence. Les prérogatives du français s'en sont allées historiquement, avec les autres privilèges. A l'évidence on ne peut plus soutenir avec Rivarol : « Ce qui n'est pas clair n'est pas français, ce qui n'est pas clair est encore anglais, italien, grec ou latin. » Il y a de nos jours, sous d'autres cieux, d'autres élites cultivées, d'autres lettres, plus lues que les nôtres et qui, dans nos années maigres, les surpassent. A preuve le succès des auteurs étrangers traduits en français. Amis de la langue française, réjouissons-nous de cette concurrence du bon aloi au marché libre des cultures — qui souvent ont absorbé la nôtre — et concourons à l'ex-

pansion et à la pénétration de la civilisation sans épithète. Le chauvinisme ici n'est pas de mise.

Le français n'a jamais rien perdu au grand tournoi des cultures, au contraire. Il a traversé superbement un déluge d'événements sans blessure grave, ni dépréciation foncière, en restant lui-même. Le fait est remarquable et je le souligne en gras car il importe à son destin. Il y a eu des troubles fonctionnels, nous l'allons voir, jamais de défaillance d'organe, ni de perte de moëlle. A ma connaissance aucune autre langue vivante ne peut se prévaloir d'une forme et d'une perfection aussi soutenues, d'une pureté et d'une discipline aussi constantes.

Dans mon cabinet de travail j'ai sous la main un vieux dictionnaire anglais de 1881 qui m'est cher parce qu'il m'a été offert par une bonne sœur de mon enfance : eh bien, le plus souvent je le trouve complètement dépassé par l'édition d'Oxford de 1956. Tant l'anglais, langue mouvante, évolue vite, en lexique comme en prononciation, et même si vite, sous l'influence des américanimes notamment, que l'humour de Bernard Shaw ne pourrait plus dire drôlement : l'Angleterre et les Etats-Unis sont deux pays séparés par une même langue.

Comparons au contraire le Littré de 1863, le Larousse de 1866 et le Robert de 1960-64. Un siècle les sépare et pourtant la continuité est frappante. La différence est surtout dans l'évolution des acceptions. On a somme toute beaucoup ajouté, guère retranché, peu abîmé. Si, par l'effet d'une baguette magique, mon auditoire de ce soir se muait en salon du XVIII<sup>e</sup> à perruques et à jabots, mon langage serait parfaitement compris, à quelques modernismes près. Peu de langues peuvent en dire autant : c'est, voyez-vous, que l'adaptation du français au siècle s'est faite avec une sage lenteur. L'école classique avait peur du terme concret et technique, du temps que l'honnête homme se piquait d'honneur et d'esprit seulement. Le romantisme et le naturalisme ont réagi contre cette exagération abstractive. Notre langue, devenue plus impulsive et plus expressive pour l'art, s'est alors modernisée,

popularisée — je ne dis pas vulgarisée — pour les relations humaines et techniques. Après cette toilette du temps nous voyons le français moderne plus vivant que jamais et plein de sève créatrice. Sa robuste et souple maturité lui permet de remplir toutes les fonctions que la vie impose au langage à l'âge nucléaire — aussi bien et peut-être mieux qu'aucune autre langue, sauf à l'adapter encore et toujours et à ne pas le négliger, je le dirai en conclusion. Ceux qui ont promis trop tôt le sort du latin à la langue de Valéry devront s'en consoler. Le petit Larousse de langue anglaise aux pages roses de locutions françaises n'est pas pour demain avec la mention : « Sic transit gloria gallicae linguae ».

Je cite à témoin de mes assertions un illustre lettré noir, Léopold Sedar Senghor, agrégé en grammaire, ancien professeur de français et de langues classiques au Lycée de Tours, aujourd'hui Président du Sénégal. Le président Senghor a exposé en maître les raisons de l'expansion continue du français en Afrique noire dont les langues indigènes, souvent exquises de poésie, sont impropres à une fonction abstraite. « La version wolof de l'Imitation de Jésus-Christ, dit-il, est plus nuancée, plus belle parce que plus rythmée que la version française... Les mots presque toujours concrets sont enceints d'images. L'ordonnance des mots dans la proposition, des propositions dans la phrase y obéit à la sensibilité plutôt qu'à l'intelligibilité, aux raisons du cœur plutôt qu'aux raisons de la raison. »

Senghor ressuscite Rivarol sous les tropiques et son Afrique, fille de l'Europe française, en renouvelle l'universalité au xx<sup>e</sup> siècle.

L'humanisme français, dit le poète des « Chants d'Ombre », nous a appris à élucider l'univers. Son style « pourrait être défini comme une symbiose de la subtilité grecque et de la rigueur latine, symbiose animée par la passion celtique. Il est, plus qu'ordonnance, ordination. Son génie est de puiser dans le vaste dictionnaire de l'univers pour, de matériaux ainsi rassemblés — faits, émotions, idées — construire un monde nouveau, celui de l'Homme... Qu'il s'agisse du droit,

de la littérature, de l'art, voire de la science, le sceau du génie français demeure ce souci de l'homme. Il exprime toujours une morale. D'où son caractère d'universalité, qui corrige son goût de l'individualisme » (1).

En vérité, je ne sais pas de plus bel éloge de la civilisation coloniale — dont la passion politique ne veut voir que les ombres — ni de plus belle défense et illustration de la langue et de la culture françaises.

Cependant le témoignage de Senghor fait confiance à une des vertus admises et éprouvées du français : sa clarté. Or la clarté française, héritée du génie latin, à laquelle les plus grands esprits ont de tous temps rendu hommage, a été mise en question récemment, pour la première fois, par des plumes anglaises. Il y a là une malice à déceler et un défi à relever. Dauzat, au soir de sa vie, y a consacré, à dessein je crois, l'ultime chapitre des conclusions de son dernier ouvrage « Le génie de la langue française ».

« Il serait faux de croire, dit-il, que le français soit clair par lui-même, qu'il porte en lui la clarté comme une vertu congénitale. Le français est clair si on sait le manier ». Et de citer Duhamel dans son « Discours aux nuages » : La langue française comporte en soi tout ce qu'il faut aux esprits clairs pour s'exprimer clairement. Elle comporte aussi tout ce qu'il faut pour embarrasser et perdre les esprits confus. Elle est pleine de ressources et d'embûches .»

Le français, il est vrai, est né d'un tempérament national qui aime la netteté des idées, répugne à l'équivoque des mots et s'évertue depuis des siècles à la précision de l'expression. Des légions de grammairiens — depuis Vaugelas — et d'écrivains — depuis Malherbe — œuvrent religieusement dans ce sens sous l'autorité d'une institution sans pareille parmi les nations — l'Académie de Richelieu. Académie dont le dictionnaire fait loi même si, selon le mot spirituel de Mon-

---

(1) « Je tiens de ma patrie un cœur qui la déborde,  
Et plus je suis Français plus je me sens humain. »  
Sully Prudhomme, *Vaines tendresses*.

tesquieu, cette « espèce de tribunal est le moins respecté dans le monde, car on dit qu'aussitôt qu'il a décidé le peuple casse ses arrêts et lui impose des lois qu'il est obligé de suivre ».

Ajouterai-je que le génie du français et sa clarté en particulier n'ont pas à craindre cette Cour populaire de Cassation qui souffre la jurisprudence des artistes et des techniciens de la langue. En revanche, il y a plus à redouter de ces écrivains, poètes, critiques et romanciers du nouveau roman qui, selon le mot de P. H. Simon « ont brisé avec la tradition de clarté devenue suspecte ».

C'est sans doute le droit imprescriptible d'un homme de lettres de revendiquer l'obscurité et d'obéir à ses sensations plutôt qu'à son intelligence. Mais son objection de conscience d'artiste doit demeurer personnelle et ne pas trahir le génie d'une langue qui, littérature à part, est un flambeau.



Après cette introspection de valeurs permanentes, passons à l'observation des événements contingents et voyons la fonction actuelle du français comme langue de société et de culture, de diplomatie et de conférence. C'est un beau chapitre, qui pourrait s'intituler « à la recherche de positions perdues et retrouvées ».

Ce que Ferdinand Brunot appelle l'universalité européenne du français s'est ébréché au XIX<sup>e</sup> siècle sous le choc des mouvements nationaux et sociaux. Jusqu'à la première guerre mondiale cependant et même au-delà — en fait tant que dura la précellence de l'Europe — le français fut la langue polie d'une société d'éducation privilégiée. C'était vrai de l'Atlantique à l'Oural, en Méditerranée, au Proche et Moyen-Orient, en Amérique Latine, dans les possessions françaises d'Outre-mer, d'Asie et d'Océanie. De ce point de vue Pierre H. Simon situe « autour de 1930 le moment où la langue française a possédé de la façon la plus éminente le caractère d'universalité ». Un réseau de lycées et d'instituts animé par quelque

15.000 professeurs et instituteurs suffisait alors à former un cadre d'élite, à Varsovie comme à Bucarest, à Beyrouth comme au Caire. J'ai conservé personnellement le souvenir de l'Institut Ernest Denis qui rayonnait de Prague et j'ai encore connu des Bulgares de formation jésuite qui parlaient le français à l'imparfait du subjonctif sans avoir foulé le sol de France. La bourgeoisie régnait à l'époque. Le centre de gravité de la puissance militaire et politique, le foyer de la vie économique, sociale et culturelle étaient en Europe. Une Europe de villes, à cols raides et à fines manchettes. Les « Transatlantiques » d'Abel Hermant n'étaient qu'un divertissement et les « Scènes de la vie future » de Duhamel une anticipation un peu chargée. Ferrero n'avait pas publié « La guerre européenne », ni distingué le progrès quantitatif du progrès qualitatif. Le sabir d'Etiemble ne sévissait pas encore. Un pull-over s'appelait un chandail. On ne disait pas des « shoppings » pour des emplettes. On prenait un verre plutôt qu'un « drink », l'ascenseur au lieu d'un « lift ». On parlait de son violon d'Ingres et non de ses « hobbies ». Les dîners n'étaient pas des buffets. L'humour ne tenait pas lieu d'esprit.

Mais il arriva que cette Europe-là, épuisée par deux guerres et leurs séquelles d'outre-mer, perdit ses prérogatives et que simultanément la pression populaire, réformiste ou révolutionnaire, modifia ses cadres sociaux.

Le français devait forcément subir l'événement.

J'ai retrouvé à Istanbul les traces et les témoins de cette société européenne de la belle époque, que le nationalisme turc, dernier venu en Extrême-Orient avec Mustapha Kemal, n'a pas encore tout à fait effacés. Le Lycée national Galatasaray, qui compte toujours mille élèves et quarante maîtres de France, a formé des générations d'hommes instruits et cultivés en français et des promotions de diplomates turcs qui sont aussi fiers de leur éducation française qu'un Anglais ou un Indien le sont d'Oxford ou de Cambridge.

Cette tradition continue d'ailleurs. Le français est langue diplomatique à Ankara, à côté de l'anglais. Quand je me rends au Ministère des Affaires Etrangères ce sont pour une



bonne part des anciens de Galatasaray qui me parlent avec une vigueur intellectuelle et une clarté toute cartésiennes. Et c'est devant un auditoire fervent, composé des classes supérieures du grand Lycée d'Istanbul et d'élèves promis aux plus belles carrières, que j'ai parlé de l'universalité de la langue française.

Une mutation s'opère cependant. En Turquie comme ailleurs, le français est devenu langue étrangère là où il n'était pas langue officielle. L'enfant ne le parle plus en famille mais à l'école. L'évolution du nationalisme le veut ainsi, partout. L'accent et les incorrections trahissent le changement chez les jeunes. Le langage châtié, un tantinet archaïque avec des fleurs latines, s'est réfugié au bord du Bosphore, un des plus beaux lieux du monde, dans de vieilles villas souvent de bois, où une aimable société proustienne vous accueille un peu cérémonieusement. Ainsi il m'a semblé l'autre jour rencontrer le fantôme de M. de Norpois, à l'ombre du Sérail. Vestiges et reflets de Constantinople, dont une vieille dame me disait dernièrement avec nostalgie que cette belle cité avait été du temps de sa jeunesse une véritable colonie française. Il en reste quelque chose et mon plaisir fut vif à mon arrivée à Istanbul il y a quelques années d'entendre un petit boutiquier de quartier, avec qui j'essayais de m'expliquer par gestes embarrassés : « Vous ne pouvez donc pas parler le français comme tout le monde ? ».

Ce temps-là disparaît néanmoins avec les derniers fiacres qui se sont retirés à l'Île bénie des Princes où les autos sont bannies. Partout désormais la génération nouvelle parle intimement sa propre langue et extérieurement une ou deux langues étrangères de portée internationale.

Cette constatation est instructive. En effet le phénomène contemporain de babélisme aurait pu créer la confusion de l'Apocalypse — on a dénombré 2.796 langues sans les dialectes — si le particularisme vainqueur n'avait pas compris de lui-même qu'il devait dépasser son clocher, son minaret ou sa pagode. Et que l'univers n'ira pas à lui en finlandais, en turc ou en birman.

« Le langage, dit un proverbe arabe, est un coursier qui vous porte dans les pays lointains ». Pour courir aux idées et aux échanges dans les relations humaines il faut monter des langues supranationales à long souffle. Sur le plan mondial c'est en anglais ou en français, à la rigueur en espagnol et en allemand, que l'on tient des congrès, des conférences, des colloques, qu'on fait du droit, de la science ou de l'art, qu'on traite de grandes affaires, qu'on reçoit des bourses ou qu'on accomplit des stages. Telle est la réalité contemporaine à l'heure des grands ensembles et des voyages éclair.

Pour ce qui est du lot de notre langue la conversion intervenue depuis sa primauté est dans l'emploi, le rôle, la scène, le public. Et puisque j'emprunte mes termes de comparaison au spectacle je dirais volontiers qu'il est arrivé au français l'aventure du théâtre un instant négligé pour l'écran — le grand et le petit — mais qu'on lui vient ou lui revient, par besoin de qualité et d'horizon.

Et comme le théâtre renaissant, le français se veut de son temps. Pour instruire et cultiver un nouveau public à l'échelle du monde il s'est mis à l'heure du siècle, avec un réseau d'institutions nationales et internationales, une administration, un budget, des cadres, des services techniques et des outils d'information. En somme de l'expansion dirigée là où il y avait jadis le laissez-faire.



La revue « Esprit » a publié le répertoire des institutions qui diffusent la langue et la culture françaises à l'étranger. Tout un appareil d'Etat y intervient, avec des centres de recherche et des bureaux d'étude.

Sur le plan des initiatives privées l'Alliance française est la plus importante des institutions d'enseignement et de culture, avec près d'un millier de comités étrangers répartis entre quatre-vingt pays. Méritent une mention spéciale l'Union culturelle française, institution internationale qui a pour but « de favoriser les contacts directs entre les peuples

et groupements nationaux de pensée, de langue et de culture françaises », et « l'Association internationale pour la culture française » dont l'objet est « la sauvegarde et le développement du patrimoine intellectuel de la France à l'étranger ». On sait aussi que nombre de professions tendent à se grouper entre pays de langue française : professeurs, médecins, journalistes et autres.

La Direction générale des affaires culturelles et techniques du Ministère des Affaires étrangères à Paris publie chaque année un important rapport d'activité. Le dernier date de ce printemps. J'y ai puisé les renseignements les plus récents sur l'expansion de la langue française dans le monde.

« Après le constant redressement de ces dernières années l'on peut parler maintenant d'épanouissement et d'expansion. » Le français est enseigné comme langue nationale ou de culture dans 31 pays et comme langue étrangère dans 64 pays (à titre obligatoire dans 21 pays), soit au total dans 95 pays.

C'est en Amérique du Nord et en général dans les pays de langue anglaise que ces progrès ont été le plus frappants. Aux Etats-Unis le français a pris la première place dans l'enseignement secondaire, dépassant légèrement l'espagnol. Au Canada, où se trouve la plus importante université du monde, « une négociation d'une ampleur particulière a été engagée avec Quebec en vue de la conclusion d'une Entente sur la coopération dans le domaine de l'éducation ». En Grande-Bretagne l'expérience du français au niveau primaire va s'appliquer à 100.000 enfants et mille assistants français de l'enseignement linguistique secondaire ont été échangés contre 1.000 assistants anglais. En Afrique anglophone le Ghana, le Kenya, le Malawi, l'Ouganda, la Tanzanie, la Zambie et la Sierra Leone ont décrété l'enseignement obligatoire du français. L'Egypte et l'Ethiopie lui ont rendu une place de choix.

Au Moyen-Orient où le Liban « reste un des points du monde le plus imprégnés d'influence culturelle française » (l'Université St-Joseph de Beyrouth compte 2.000 étudiants)

la Syrie et la Jordanie recherchent l'aide culturelle et technique des enseignants français. En Israël — où le français, éclipsé sous le mandat britannique, a été promu au rang de langue « étrangère officielle » après les deux langues nationales, l'hébreu et l'arabe — le nombre d'élèves qui l'apprennent n'a cessé de croître. En Extrême-Orient, le Japon s'est largement ouvert à l'influence française ; l'Inde, le Pakistan et la Corée ont négocié des accords culturels avec la France ; mais sans doute l'événement de l'année passée est-il la création au Cambodge d'une école normale supérieure d'expression française.

En Amérique Latine les Lycées français ou franco-étrangers sont débordés, notamment à Lima, Bogota et Saint-Paul. Tous les pays hispano-américains ont promu les activités culturelles françaises. Le dernier fait important est la construction d'un grand Lycée en Argentine et d'une annexe technique au Lycée de Mexico.

En Europe, l'action culturelle française « s'adapte aux transformations politiques, économiques et sociales que connaissent les pays du vieux continent ». En Allemagne, les Länder restent liés à d'anciens accords qui donnent la première place à l'anglais comme unique langue obligatoire dès le début des études secondaires, mais en application du traité franco-allemand de 1963 des mesures sont déjà appliquées avec succès en faveur de l'enseignement du français, notamment par l'échange d'assistants de l'enseignement linguistique secondaire. En Autriche l'étude du français comme première langue de l'enseignement secondaire va être considérablement développée dans le cadre de la nouvelle loi scolaire.

Mais c'est surtout en Europe centrale et orientale qu'« on assiste à un retour en force vers la langue et la culture françaises ». Déjà le rapport d'activité de 1963 avait signalé la décision de l'U.R.S.S. de relever de 12 à 25 % la part faite au français. Le rapport de 1964 mentionne la signature d'accords culturels avec la Yougoslavie et la Roumanie, où le français a repris la première place, la mise en œuvre de l'accord culturel avec la Tchécoslovaquie et le renforcement

des programmes de coopération avec la Pologne, la Hongrie, la Bulgarie et l'Albanie. Le français est devenu la langue de quatre Lycées polonais à l'exemple des Lycées bulgares de Sofia et de Varna.

Toutes les statistiques, des Pays-Bas à la Birmanie, de la Grèce au Japon, montrent la montée en flèche du nombre des étudiants des sections françaises dans les universités.

La langue française est diffusée dans le monde par un réseau serré d'établissements culturels qui comptent maintenant 43 Instituts et 100 Centres fréquentés par 130.000 étudiants. La croissance des inscriptions à ces centres est surprenante : 40 % à Delhi et à Conception (Chili), 25 % à Porto et à Barcelone, 20 % à Saïgon, etc. La diffusion du livre français a augmenté parallèlement à ces pourcentages. Partout le succès est borné par l'insuffisance de crédits et de personnel.

Voilà pour les deux dernières années un bilan positif d'une ampleur insoupçonnée. Il serait intéressant de pouvoir le comparer à la diffusion de l'anglais.

\* \* \*

De même il y aurait une étude sociologique bien captivante à faire sur l'action parallèle des deux langues universelles. Cette étude montrerait que le français et l'anglais sont beaucoup moins concurrents qu'on ne le croit généralement et que si compétition il y a, pour des motifs politiques et autres, la nouvelle pénétration extérieure du français se fait en ordre principal à un niveau différent et à un autre usage.

L'anglais, langue de grande culture, qui anime de prestigieuses universités au Royaume-Uni, aux États-Unis, dans les pays du Commonwealth, ailleurs encore et qui forme d'admirables élites de lettrés et de savants, soutient rarement cette dignité comme véhicule de communication universelle. Il y a loin des émissions châtiées de la B.B.C. au baragouin de la masse. Le français ne doit pas envier une universalité de faible aloi s'il ne veut pas perdre sa propre raison d'être en cédant à la pacotille du basic english.

Le français est mieux défendu contre ce péril par sa structure même et par ses disciplines. Cependant la difficulté de la langue est à double tranchant. Elle protège mais elle rebute. Il est plus tentant de parler en anglais décousu que d'ordonner un discours ou d'improviser une réplique en français. Les liaisons, les pluriels et la concordance des temps ne vous intimident pas. Nos amis d'Outre-Manche admettent volontiers que la masse des usagers de leur langue a moins de scrupule à écorcher l'anglais que le français. Le discours français étant plus charpenté, plus architectural, il faut déjà une certaine instruction pour s'y risquer. Et c'est encore plus vrai pour la langue écrite.

J'épingle ici ce mot de Colette :

« C'est une langue bien difficile que le français. A peine écrit-on depuis quarante-cinq ans qu'on commence à s'en apercevoir. »

Raison de plus pour lui conserver sa probité, même si elle borne son audience.

Cette audience est d'ailleurs imposante depuis la promotion de l'Afrique. Le linguiste américain Mario Pei, qui a publié il y a une dizaine d'années une « Histoire du langage » — de conclusion tendancieuse et favorable à l'unilinguisme anglais — doit reviser ses statistiques. Il y a actuellement 155 millions d'humains dont la langue maternelle ou usuelle est le français avec le renfort des pays neufs à natalité élevée, où la langue et la culture françaises ont fait souche dans la broussaille des idiomes indigènes ; et plus universellement encore on compte 200 millions d'usagers.

Ainsi le français, langue aristocratique au sens étymologique du mot, est aussi, par l'effet historique de l'expansion coloniale, une langue démocratique de masses, comme il apparaît de la physionomie nouvelle de l'Assemblée des Nations-Unies et nous allons voir que ces nouvelles assises ont puissamment contribué à en renforcer l'édifice.

Je puis rapporter ici mes constatations personnelles sur l'enracinement de la langue française en Indochine et la gratitude des élites jaunes qui en ont reçu les bienfaits.

Etant au Cambodge, j'y ai vu le Prince Sinanouk, Chef de l'Etat, s'opposer à la substitution du khmer au français dans les écoles primaires, malgré la pression d'éléments nationalistes, en faisant valoir que son petit pays se couperait du monde civilisé et végéterait dans une misérable économie de subsistance s'il ne conservait pas la langue française comme voie d'accès à l'universel. Ce Prince polémiste, qui écrit régulièrement son éditorial dans un des trois journaux français de Pnomh Pen, s'est flatté d'avoir décuplé le nombre d'élèves khmers formés en français depuis le temps du Protectorat.

Au Laos comme au Cambodge, les conseils de gouvernement se tiennent en français, les Princes se querellent en français, et, aux deux Vietnams, c'est encore la langue de trois générations de lycéens français qui prévaut malgré la politique. Ainsi ai-je un jour reçu de feu le Président Diem l'assurance de sa fidélité à notre langue, qui le poussa à demander l'aide de l'Université de Louvain pour sa nouvelle université de Dalat. Je puis aussi porter témoignage que les services culturels anglais et américains ont été découragés dans leurs essais d'évincer le français d'Indochine.

Quant aux pays de l'Afrique noire, de pensée et d'expression françaises, je n'ajouterai au témoignage péremptoire de Senghor qu'une seule réflexion comme Belge : colonisateurs du Congo nous pouvons être fiers d'avoir, dans la nuit de la brousse, allumé les premiers feux d'une civilisation universelle à la flamme de la langue française.



J'en viens maintenant aux fonctions plus spéciales du français dans les relations internationales.

Instrument juridique et discursif de valeur incomparable, le français fut quasi exclusivement la langue de la diplomatie et des conférences internationales jusqu'à la première guerre mondiale, par un privilège hérité du latin. Et aujourd'hui encore, prérogative ultime, il est la langue officielle de la

Cour internationale de Justice de La Haye. Cette langue diplomatique sans égale a cependant dû composer avec l'anglais et prendre le deuil de sa souveraineté en 1919 à Versailles : conséquence historique de l'appel de l'Europe aux Etats-Unis. L'entrée en scène des sénateurs américains, qui remplacèrent les diplomates de carrière — aussi l'avènement du Commonwealth britannique — firent soudain de l'anglais une langue de négociations et de traités. Bien des Anglais l'ont déploré. Ainsi Harold Nicolson qui écrit dans « *Peace making* » : « Pour les besoins de la diplomatie, le français se place par ses qualités bien au-dessus des autres langues. Celui qui cherche à s'exprimer correctement en français est non seulement en train de mettre de l'ordre dans ses idées, mais il est obligé de les développer d'une manière logique et de se servir des mots avec une précision presque mathématique. Du moment que la précision compte pour une des vertus principales de la diplomatie, il est regrettable qu'on ait abandonné (partiellement tout au moins) pour tout ce qui a trait aux négociations un moyen d'expression qui compte parmi ce que les hommes ont inventé de plus précis ».

A la Société des Nations, principalement européenne, toute une génération d'hommes d'Etat formés à la rhétorique française — ceux-là même que René Benjamin a si joliment croqués dans « *Les Augures de Genève* » — faisaient encore assaut d'éloquence dans la langue de Briand et d'Hymans.

Genève était alors le centre de la diplomatie institutionnelle. Aujourd'hui l'ONU siège à New York. La première Assemblée des Nations-Unies en a décidé ainsi à une voix de majorité, le bloc soviétique votant en faveur des Etats-Unis, il est assez piquant de le rappeler.

Ce transfert du vieux au nouveau monde fut un événement symbolique de conséquence. Il marqua un instant d'effacement de l'Europe occidentale, un fléchissement de ses valeurs et un recul de la fonction internationale du français comme langue de conférences, avec cette circonstance aggravante



que la nouvelle diplomatie institutionnelle et technique allait prendre beaucoup plus de place que l'ancienne.

Signe des temps, cinq langues furent admises officiellement à la conférence de San Francisco qui élaborait la Charte des Nations-Unies : l'anglais, le français, l'espagnol, le russe et le chinois. On échappa même de justesse au scandale de l'élimination du français et c'est à l'opiniâtreté de la délégation gaulliste de l'époque, on le sait peu, qu'on doit cet autre 18 juin de l'esprit. De fait le français demeura, avec l'anglais, l'une des deux grandes langues du réseau mondial de la nouvelle organisation internationale. Au Conseil de Sécurité, organe décisif des Nations-Unies, l'interprétation consécutive est assurée obligatoirement et exclusivement dans les deux langues.

Etant à cette époque adjoint à notre mission auprès de l'ONU, j'ai connu les temps difficiles du français. Un Secrétaire Général d'expression anglaise, M. Trygve Lie, indifférent sinon hostile à son emploi ; un corps de fonctionnaires tenu de se faire écouter en anglais, la seule langue qui remontait les trente-huit étages du siège ; un personnel subalterne local unilingue américain ; des dispositions réglementaires visant au bilinguisme mais inappliquées ; des négligences, des retards dans les traductions ; une presse enfin qui négligeait ou rapportait mal les interventions faites dans les langues qu'elle ne comprenait pas. Mes fonctions m'ont conduit dans des institutions spécialisées où la situation n'était pas ou guère plus favorable, sauf à Genève où le français se défendait mieux dans son milieu européen.

Les choses se passaient même comme si une sourde conjuration conspirait à sa disparition souhaitée par les partisans de l'unilinguisme anglais. Ce danger, car c'en est un — j'y reviendrai avec conviction — fut écarté par les exigences du russe et de l'espagnol et aussi par d'émouvantes fidélités. Vous souffrirez que j'évoque ici un souvenir personnel.

Je siégeais à la commission budgétaire des Nations-Unies quand, sous couleur d'économie, une motion d'inspiration anglo-américaine proposa la suppression des traductions du

« Recueil des Traités internationaux » — ce monument juridique qui publie chaque année en quarante volumes tous les textes des traités et conventions avec leurs annexes. La motion frappait la langue française en l'absence de la France qui avait boudé l'Assemblée du fait de l'immixtion de l'ONU dans la question d'Algérie. Il incombait à notre délégation de langue française de le faire échouer et d'abord de rencontrer l'argument principal de ses auteurs selon lequel il n'était pas équitable de faire payer par la collectivité des nations des traductions dans la langue particulière de quelques Etats membres. Je n'eus pas à y répondre car un grand nombre de délégations, dont la langue n'était pas le français, s'en chargèrent. J'entends encore des juristes de l'Amérique Latine affirmer chaleureusement que le français était, bien plus qu'une langue nationale, une langue universelle — *LEUR* langue universelle de travail — et qu'ils accédaient au « Recueil » des Traités par le texte français. Le discours le plus convaincant fut celui du représentant d'Israël, l'excellent juriste M. Robinson, qui fit la savante démonstration de l'universalité de la langue française. Les délégations latines firent bloc avec la plupart des Etats européens, Israël et les Etats arabes (pour une fois d'accord), l'Inde enfin qui trouva « unfair » de prendre une décision de si grande conséquence possible en l'absence de la France. Le résultat fut une large majorité en faveur d'une proposition d'ajournement de toute décision jusqu'à l'assemblée suivante. Et un an plus tard, trois mois après Suez, j'eus la satisfaction de recevoir un câble de New York m'annonçant que la motion avait été éliminée de l'ordre du jour de l'Assemblée et définitivement cette fois : la diplomatie n'était pas restée inactive dans l'intervalle des deux sessions.

J'ai retenu de cette expérience l'attitude caractéristique des Etats arabes qui m'appuyèrent unanimement dans un débat qui engageait l'avenir de la langue française, en même temps que dans une salle contiguë ils combattaient la France dans un débat politique. La distinction entre les deux plans, ce jour-là, fut clairement mise en évidence : l'Etat français

et son action politique d'une part, de l'autre la langue française et sa fonction internationale.

Depuis ces temps d'épreuve il s'est produit un bouleversement politique d'effet miraculeux pour le français : l'émancipation de l'Afrique. L'admission massive à l'ONU de vingt-deux nouveaux États africains d'expression française y a porté à près d'un tiers le nombre des délégations usant de notre langue.

Dès lors tout changea : atmosphère, conditions de travail, pondération des votes, relations publiques. Au débat général de l'Assemblée le français a rejoint l'anglais en volume d'interventions (1). Il n'y a plus désormais de majorités possibles sans un réseau de contacts en langue française. Le « lobby » est devenu le couloir. Le Secrétariat, les délégations, les agences de presse ont dû embaucher en toute hâte du personnel d'expression française.

Sans compter les répercussions en chaîne. Ainsi beaucoup de délégués turcs, grecs, yougoslaves, brésiliens et autres, de culture française, qui me confiaient naguère avoir pris le pli de parler et d'écrire, vaille que vaille, dans un anglais boîteux, par facilité, faute de moyens de secrétariat ou simplement pour être entendus, furent tout heureux d'en revenir à leurs habitudes ou à leurs préférences d'esprit. Aux dernières assemblées M. Feridun Erkin, Ministre des Affaires Étrangères de Turquie, membre correspondant de l'Institut de France, a de nouveau prononcé en français des discours qu'il avait pensés dans sa langue de culture au lieu d'en donner une traduction anglaise comme devant.

Par voie de conséquence l'enseignement de la langue française a repris sous toutes les latitudes. Le pragmatisme anglo-saxon a été le premier à se rendre aux faits. La remontée du français est à présent générale. Les derniers

---

(1) Lors de la conférence générale de l'UNESCO à Paris en novembre 1964 sur 88 présidents de délégation 35 se sont exprimés en français, 35 en anglais et 18 en espagnol ou en russe — le français étant ainsi à égalité avec l'anglais.

signes en sont apparus aux récentes conférences du Caire et d'Addis-Abeba. Le mouvement pan-africain tend visiblement au bilinguisme français-anglais.

Je vous instruis enfin de cette constatation qui nous vient curieusement de Tokyo où se manifeste tant d'engouement pour les valeurs culturelles françaises depuis la guerre : c'est par leurs relations économiques avec les Etats africains que les Japonais ont eu la révélation de la francophonie d'une bonne partie du monde (1).

Mais si la langue française a retrouvé son rang dans les assises mondiales et particulièrement en Afrique, c'est à sa source, en vieille terre d'Europe, que les chantiers des institutions communautaires lui restituent son prestige et sa fonction.

L'intégration européenne va poser un problème linguistique autrement complexe que jadis aux Etats-Unis quand le français, puis l'allemand, faillirent l'emporter sur l'anglais, s'en souvient-on ? Notre vieux monde est une mosaïque de langues et de cultures qui n'est pas près de se fondre. Mais le fait même de cette extrême diversité suggère une ou deux langues auxiliaires supranationales.

Ainsi un Comité international s'est-il constitué avec des Comités nationaux en vue de mener une action d'information visant à faire adopter le français comme langue officielle principale des institutions européennes et comme première langue étrangère des pays associés d'Europe et d'Afrique. Le Vice-Président du Comité néerlandais, le Professeur Gérard Abels, déclarait il y a deux ans : « Tout autant que d'une politique économique commune, l'Europe en formation a besoin d'une langue véhiculaire, sans le secours de laquelle il serait vain d'espérer que peu à peu, au fil des années, l'Europe puisse progressivement faire figure de nation pluriculturelle... ; (or) le français a certainement beaucoup plus de titres qu'aucune autre langue européenne à devenir la langue véhiculaire des Européens ». Et le Pro-

---

(1) Auguste Angles, « Esprit », 1962.

fesseur Abels ajoutait qu'une telle langue, « dans l'esprit du « Comité international pour le français », ne peut se concevoir, bien entendu, que dans le respect d'abord des diversités culturelles européennes, nationales et régionales, et aussi de la personnalité européenne du continent dans son ensemble, ce qui doit faire écarter l'anglais, car son adoption comme langue véhiculaire (supranationale) ouvrirait trop largement la porte à l'américanisation de l'Europe et serait particulièrement dangereuse pour les cultures d'origine germanique — y compris la néerlandaise — qui, plus proches de l'anglais ou de l'américain, sont évidemment plus perméables à son influence et donc plus vulnérables ». Des lettrés anglais ont exprimé la même préoccupation que ce lettré hollandais.

On sait que dans le cadre actuellement limité aux Communautés des Six, quatre langues se trouvent juridiquement sur un pied d'égalité — l'allemand, le français, l'italien et le néerlandais. De fait le français y est largement langue de travail.

L'élargissement des Communautés au Royaume-Uni et à d'autres Etats de langue et de culture germaniques affectera-t-il un jour cette situation de fait ? La presse anglaise en a franchement évoqué l'éventualité en revendiquant ses droits de concurrence et de pénétration. Mais je touche ici aux falaises de la politique et je veux en éviter les écueils.

Je crois pourtant pouvoir dire objectivement que, le moment venu, on éprouvera tout naturellement le besoin d'une ou deux langues européennes auxiliaires et que ce jour-là le français aura pour lui ses titres de langue universelle et la position qu'il occupe aux Nations-Unies et en Afrique.

J'ajoute à cette perspective que la rentrée européenne de l'Espagne comptera en sa faveur et je rappelle ce fait significatif que lors de la constitution de la « zone de libre échange », le Portugal exigea l'adoption du français par une organisation dont pourtant ni la France, ni aucun pays de langue française ne faisaient partie.



Et me voici au chapitre de mes conclusions, après avoir si peu dit quand il y a tant à dire.

Le Professeur Pierre Burney de la Faculté des Lettres d'Athènes, au terme d'une étude condensée sur les langues internationales (dont il a bien voulu me communiquer le manuscrit initial beaucoup plus développé), a repris le mot de Voltaire sur le babélisme : « *c'est un fléau* ». Un fléau et « une absurdité probablement provisoire ».

Une langue mondiale s'imposera-t-elle un jour ? « Ni la science politique ni la science linguistique, dans leur état actuel, ne permettent de telles prévisions ». L'unité linguistique est un vieux rêve. La Mythologie persane disait déjà : « Il n'y aura qu'une langue ».

Si l'unité du langage humain doit se réaliser à un âge d'or, au-dessus du grouillement des langues et des dialectes, cet avènement ne sera en tous cas pas, à mon humble avis, le triomphe d'une langue artificielle. Je fais cette profession de foi en risquant le courroux des fervents du trait d'union espérantiste — qui ont tenu à Paris leur 56<sup>e</sup> Congrès — et malgré mon profond respect pour l'Académicien Jean Rostand qui a déclaré : « Le moment n'est pas loin où les hommes, grâce à l'espéranto, seront capables de communiquer entre eux comme les abeilles par leurs danses ». J'incline à croire à une opinion malicieuse du grand biologiste, le dernier des savants lettrés à pouvoir contester que le langage est une manifestation de la vie comme une forme animale et végétale. Il est vrai que le Professeur Asselbergs est allé plus loin à une conférence des Lettres néerlandaises, il y a deux ans à La Haye, en évoquant la possibilité que, dans une Europe en évolution vers un autre humanisme, la langue devienne secondaire par rapport à d'autres moyens tels que le film.

Ces imaginations reviennent à nier les rapports du langage et de la pensée, à l'évidence inséparablement unis. La langue est beaucoup plus qu'un moyen de communication : elle crée de la pensée. « La pensée fait le langage en se faisant par le langage », a dit le psychologue Henri Delacroix. Et le

Professeur Chauchard dans un autre ouvrage sur le même sujet, *Le langage et la pensée* : « Si le langage est bien dans son origine même un moyen de communication particulièrement nécessaire dans une espèce sociale pour le travail en commun, il faut se garder de le séparer de la pensée, de n'en faire qu'un outil au service de l'esprit. Chez l'homme le langage est à la fois comme un langage *extérieur* ce qui nous permet de communiquer et, comme un langage *intérieur*, ce qui assure notre pensée, notre conscience réfléchie humaine ».

Fait curieux, Staline avait bien vu l'importance humaine du langage. Je le cite : « On dit que les pensées viennent à l'esprit de l'homme avant de s'exprimer dans le discours, qu'elles naissent sans le matériau de la langue, nues pour ainsi dire. Mais c'est absolument faux. Quelles que soient les pensées qui viennent à l'esprit de l'homme, elles ne peuvent naître et exister que sur la base des termes et des phrases de la langue ».

Enfin Albert Dauzat a condamné les langues artificielles en ces termes : « Une langue est un être vivant, infiniment complexe, dont les organes résultent d'une multitude de causes historiques et se sont adaptés lentement — à travers les siècles — aux besoins mentaux des peuples, au fur et à mesure que se développait la civilisation sous toutes ses faces. Les irrégularités apparentes ont leurs raisons profondes ; la logique ne saurait régir les phénomènes du langage qui relèvent de l'association des idées. Il est aussi chimérique de vouloir créer une langue que de fabriquer une plante ou un animal ».

Il me paraît assez probant que les institutions internationales n'ont jamais pensé sérieusement à recourir aux langues artificielles. Les juristes, les sociologues et les économistes regimberaient si on voulait leur imposer ces parlars postiches — pour ne rien dire des orateurs qui se sentiraient frustrés de leurs talents. Tout au plus admettra-t-on un certain vocabulaire technique international et une terminologie universelle du genre des formules chimiques. Tant

il est vrai que ce ne sont pas des raisons pratiques qui font et justifient les langues vivantes, mais des exigences de l'esprit. Les mots sont nécessaires au germe des idées comme à l'éclosion des sentiments. On a fait remarquer que jamais un sourd-muet n'a créé une science ni une république.

\* \* \*

La solution artificielle étant ainsi écartée, l'autre terme de l'alternative est-il dans le choix unique d'une des langues internationales existantes ? « Quelle sera l'élue ? » se demande le Professeur américain Mario Pei, qui a bien vu la difficulté : l'opposition des amours-propres nationaux. « Des Anglais et des Américains éminents, dit-il, comme Churchill et Madame Roosevelt, s'écrient un peu naïvement : « Il faut une langue internationale coûte que coûte et ce doit être l'anglais ». Et le linguiste de l'Université de Columbia de citer cette anecdote bien américaine : « Une vieille dame de ma connaissance, sachant que je connaissais quelques langues étrangères, me demanda un jour comment on disait « du pain » (some bread) en espagnol, en russe, en italien, etc. Puis, après m'avoir attentivement écouté, en secouant la tête : « Pourquoi ces gens se donnent-ils tant de mal ? Ils ne peuvent donc pas dire « some bread » tout simplement ? ».

Moins naïf, le professeur Mario Pei a proposé ingénieusement d'abandonner la génération actuelle à ses préférences et de préparer nos enfants à une langue mondiale, en suggérant comme procédure la constitution d'une commission internationale de linguistes ayant mission de choisir une des nombreuses langues nationales ou artificielles du monde. « Peu importe celle qui sera choisie, dit-il, pourvu qu'elle le soit ». Cette proposition escamote trop facilement la difficulté initiale de composer la commission internationale et de faire accepter ses recommandations. Puis le fait même qu'elle aligne les langues naturelles et les langues artificielles, ce qui déconcerte de la part d'un linguiste distingué,



indique qu'elle est conçue comme un moyen purement pratique de rapports humains. C'est la conception du « drug store », du « snack bar » ou du « drive in » appliquée à la langue.

On s'étonnera que M. Churchill y ait donné son illustre patronage en recommandant l'adoption du « basic english » qu'il a présenté au monde avec ces commentaires-ci : « Voici le plan longuement mûri d'une langue internationale capable d'exprimer toutes les manifestations de la vie pratique et d'assurer la circulation des idées ». — La vie pratique peut-être, mais les idées, à quel niveau inférieur circuleraient-elles ?

Au suffrage universel des masses le basic english serait à coup sûr gagnant. Mais on ne met pas une langue de culture au vote, même à deux degrés.

Pour remédier au babilisme il y a la ressource d'un collège restreint de langues universelles et régionales. Mon expérience des conférences internationales m'a convaincu que l'interprétation aidant, la pluralité de quelques langues maîtrisées convenait mieux à la fonction internationale qu'un médiocre unilinguisme.

On trouverait certes à l'unicité des avantages pratiques. On y gagnerait du temps et de l'argent dans les réunions internationales. On épargnerait des interprétations, des traductions, des erreurs. En revanche, combien n'y perdrait-on pas de trésors de pensée, de richesse de nuances ? Ce serait le triomphe du rudiment et de l'à peu près. L'UNESCO a établi un jour que le français moyen usait de 5.000 mots, ce qui est considérable, et l'anglais moyen de 2.000, ce qui n'est pas mal du tout. Soyez sûrs qu'avec un basic english la moyenne internationale serait pour longtemps de 500 mots. J'entends l'objection : « Des représentants de nombreux pays à parler régionaux usent forcément de l'anglais et arrivent tout de même à se faire entendre. » Ils y arrivent, en effet, mais, comme disait Capus, dans quel état !

D'autre part on doit craindre qu'en coulant toutes les formes de la pensée humaine dans le moule d'une seule

langue, on n'en perde beaucoup de la substance et que le résultat de cette uniformité soit, plus encore que l'ennui, un véritable appauvrissement de l'esprit.

Les discours prononcés par des orateurs maîtrisant leur propre langue enrichissent certainement les travaux institutionnels. La réduction à une langue unique ouvrirait les vannes à la médiocrité d'expression d'une foule d'intervenants obligés de se débrouiller, vaille que vaille, dans leur maigre rudiment d'anglais. Ce n'est vraiment pas désirable.

Je ne parle pas ici *in abstracto*. Quantité de conférences internationales, politiques ou techniques, m'ont permis d'observer le contraste des bons et des mauvais discours, les ressources et les mérites des langues en présence, les difficultés de ceux qui parlent une langue qui leur est étrangère, les avantages d'une bonne interprétation sur un mauvais texte original.

J'ai pu vérifier qu'un discours français bien venu avait souvent une profonde résonance, élevait le débat, éclairait l'argument et discernait les valeurs. Un jour, lors d'un débat technique à l'Assemblée des Nations-Unies, je me souviens avoir été l'objet d'une démarche de la part d'un de mes collègues nordiques, qui m'a demandé de parler en son nom pour traduire des nuances de pensée qu'il se sentait incapable de rendre dans une langue étrangère à la sienne. Et, pourtant ce collègue dominait admirablement sa matière, avait une longue pratique des conférences et en apparence parlait l'anglais et le français avec une égale facilité.

De même j'ai vu bien des fonctionnaires internationaux à l'aise et brillants dans leur langue, mais ternes, timides et même tout à fait privés de leurs moyens dans une langue étrangère. La langue unique généraliserait cette infériorité.



En apportant cette conclusion de mon expérience internationale, je n'ignore pas les difficultés ni les limites de l'interprétation et de la traduction. Une thèse fort remar-

quée a été publiée l'an dernier sur ce sujet. L'auteur, Georges Mounin, monte aux cîmes de la philosophie du langage. On croyait au temps de Delacroix que, la raison étant commune aux humains, les différentes langues n'étaient que les expressions diverses du même langage. La linguistique contemporaine rejette ce postulat et montre que chaque langue, chaque civilisation, a sa propre vision du monde. Un Américain et un Russe ne parlent pas du même univers.

Mais ce verdict de la science ne peut pas être, n'est pas, dans l'ordre relatif des choses, la condamnation de l'interprétation et de la traduction, ni l'abdication devant le babélisme. Mounin propose une solution pratique pour sauter le mur de l'incompréhension, en partant des quatre fonctions fondamentales que les linguistes attribuent au langage : la communication, le raisonnement, la manifestation des états affectifs et la fonction esthétique. Il s'agit de communiquer progressivement, en multipliant les analogies de nation à nation, et de réduire ainsi par étapes le champ de l'intraduisible.

Je crois que la langue française, du fait de son contenu humain, est mieux préparée qu'aucune autre à cette fonction internationale, surtout si l'on dépasse le premier stade de la simple communication.

Sans doute chaque nation, comme chaque individu, a sa mentalité propre. Et comme l'écrivait récemment le philosophe Jean Lacroix : « Les paroles que nous prononçons ne sont pas celles qui sont entendues ».

Mais à cette réserve près — et elle n'est pas mince — j'ai constaté que le Lycée français, répandu partout dans le monde, a appris à des hommes de toutes les couleurs et de toutes les mentalités non seulement à communiquer mais à raisonner et à sentir universellement. Et je ne crois pas avoir été victime d'une illusion en me trouvant en parenté d'esprit avec des Indo-chinois de Vientiane, des Turcs de Galatasaray et des Africains arabes ou noirs qui ont appris et compris comme nous les fables de La Fontaine et leur morale universelle.

Mais pour soutenir cette universalité au niveau de la culture, la langue française doit demeurer le bel outil des siècles de sa primauté. En se gardant de deux maux — le désordre et le vieillissement. On n'attend pas de ses 200 millions d'usagers, qui seront peut-être 300 millions en l'an 2000, qu'ils parlent Valéry. Du moins devrait-on leur épargner ce « langage mou » dont M. Philippe Barrès a cité de tristes exemples en constatant que « nous sommes arrivés à un point où le mal écrire et parler ne relève plus d'erreurs involontaires comme nous en faisons tous, mais d'une sorte de procédé employé délibérément pour voiler une pensée ». Car il arrive maintenant « que l'on fausse et désosse le langage pour obtenir un assentiment que les mots n'entraîneraient pas ».

Un certain jargon de la vie politique, économique et sociale est particulièrement odieux. J'ai cueilli pour vous ces quelques perles :

« Une prise de conscience s'est effectuée quant à l'insuffisance de notre politique de l'habitat ».

« La position de la France correspond à l'analyse selon laquelle le problème posé par une décision d'emploi collective demeure insoluble, car il n'existe aucune autorité souveraine ».

C'est presque aussi beau que Ponson du Terrail quand il écrivait : sa main était froide comme celle d'un serpent ; une porte qui s'ouvrit soudain lui ferma la bouche ; un nuage qui passa sur la lune l'empêcha d'entendre le reste.

Mais cela devient plus grave quand on lit sous la plume d'une romancière à grand tirage : « Elle se détourna de son propre reflet dans la glace ou le couvrait de cold cream... Elle eut un rire langoureux ou voulant l'être, et, lui prenant la main, la posa sur sa jambe. Elle était dure et chaude sous ses doigts, et il sourit. Elle était sotte, bavarde et comédienne ».

Que le français soit actuellement négligé, à sa base même en France, Gérard Bauër en voyait le signe l'an dernier

dans le fait que pour la quatrième fois en cinq ans il n'avait pas été décerné de premier prix de français au Concours général.

A cette négligence s'ajoute l'invasion des vocables anglais que la langue n'assimile plus. Par bonheur de nombreuses initiatives comme la constitution de l'Office du vocabulaire français ou du Comité d'études des termes techniques français réagissent à une périlleuse dégradation. Il y a deux ans, M. Alfred Sauvy a jeté un cri d'alarme dans la *Revue de Paris* en mettant l'accent sur ce qu'il a appelé « l'atrophie de l'esprit de création », le « malthusianisme linguistique ». Déplorant la désertion de la langue, le snobisme de l'anglo-manie, la stérilité volontaire, la peur de la nouveauté, les abus du purisme, sans omettre les graves responsabilités des éducateurs et des informateurs, l'éminent démographe — lettré à ses heures de loisirs — a courageusement proposé des moyens de rénovation plus propres à servir la langue en définitive que la querelle un peu byzantine des grammairiens et des linguistes.

Plus récemment le débat sur la réforme de l'orthographe vient d'être ranimé par le rapport de la Commission Beslaix. La tempête que soulèvent ces propositions destinées à faciliter l'étude du français dans le monde n'est pas déplaisante. Je suis plutôt tenté d'y voir un signe de santé, jusque dans l'outrance des réactions. Car dans une bataille de l'esprit le pire des ennemis c'est l'indifférence.

Joachim du Bellay qui lançait sa *Défense et Illustration de la Langue française*, il y a plus de 400 ans, serait content de ses œuvres.



Pour ma part j'ai terminé. Si j'ai eu la témérité de traiter cet ambitieux sujet en couvrant mon indignité de savantes références, mon excuse est peut-être que la forme est une des disciplines les plus impérieuses de notre métier de diplomate et que le français est une des formes les plus parfaites qu'ait jamais revêtue le verbe.

*Chemins interdits*, d'éclairer ma position morale (...) Toujours aussi je me suis efforcé d'écrire une œuvre qui soit à la mesure de l'homme, qui l'oblige à prendre conscience de certaines réalités humaines et sociales. Cela explique la permanence et l'importance de certains thèmes : l'argent, la révolte de la jeunesse, l'amitié, l'ambition de refaire le monde, etc. » Ayguesparse est un témoin engagé et libre tout à la fois. « Miroir de notre inquiétude », affirmera David Scheinert. Nous y reviendrons, mais parcourons un instant l'univers du romancier.

Constant Burniaux étudie le romancier de la famille. C'est surtout à partir de *L'heure de la vérité* que se précise ce thème. Nous entrons dans le domaine d'une famille composée de caractères bien contrastés, mais les adolescents qui appartiennent au milieu choisi sollicitent particulièrement l'attention du narrateur. On dirait parfois que ce dernier voit ses différents personnages avec les yeux de cette même jeunesse. Dans son article, Burniaux souligne les qualités du psychologue qui s'attache à ses héros pour découvrir. « dans leurs plus troubles profondeurs, les forces obscures de l'hérédité ». Sur un autre plan, Hubert Juin note que l'écrivain s'est livré à une analyse matérialiste et socialiste de notre société actuelle. Cependant, ne serait-il pas juste de remarquer que sa prose romanesque — comme sa poésie d'ailleurs — embrasse toute la substance humaine ?

David Scheinert l'a bien compris qui donne à son étude le titre de *Ayguesparse, miroir de notre inquiétude*. Or l'inquiétude de cet écrivain « stoïque et précautionneux, fervent et désabusé » ne pourra jamais le porter à s'incliner devant le mal : « même si tout est vain, écrira Ayguesparse, je refuse de tricher à l'atroce jeu de la vie. Même si je n'espère plus, je combats toujours pour l'homme humilié contre le seigneur, pour le monde réel contre la terre promise, pour l'amour contre l'imposture ». Comme certains de ses personnages, notre auteur refuse donc aussi d'être dupe. La lucidité de tout écrivain placé en face de notre destinée n'est-elle pas l'une de ses qualités primordiales ? Le romancier de *Simon-la-Bonté* n'imité pas la vie : il en dégage avant tout les dimensions vitales et dramatiques.

Dès que nous interrogeons le poète, nous découvrons avec Franz Hellens que l'homme Ayguesparse est tout entier dans ses poèmes. Poésie pleine, authentique. Si l'auteur a soin de ne point confondre les genres, nous ne pouvons, à notre tour, cloisonner les richesses intérieures qui le rendent présent au monde. Le grand poète hispano-américain Jorge Carrera Andrade remarque que l'œuvre poétique d'Ayguesparse nous enseigne le chemin de la fidélité à la terre et à l'homme, en tel cas, la terre natale et l'homme déchiré de notre époque où chaque explosion et chaque fusée blessent irrémédiablement la peau de l'humanité. Tandis que le Français Luc Bérumont salue

en notre confrère un vivant à qui rien de la vie n'est étranger. « un vivant, dit-il, comme je les aime sur une terre à la dimension de son espoir et de son désespoir ».

Pour Marcel Lobet, Albert Ayguesparse est l'homme qui fait naître l'aube pour les soutiers. « Toute l'œuvre d'Albert Ayguesparse invite les âmes obscures à quitter la soute et à monter sur le pont afin de prendre conscience du monde total, afin de se réjouir dans la clarté ». De son côté, Roger Bodart constate que le poète est prisonnier de l'aube. Et de rappeler tels vers de *Neuf offrandes claires* parus en 1923 :

*L'aube heureuse rit clair au sommet des maisons  
Et les passants ont ce matin mille visages neufs  
.....  
Je sais ton âme claire comme une ville en fête*

ou ceux-ci encore :

*Et la lumière émue baise ta nuque blanche.  
Une clarté profuse inonde ton visage.*

Des voyages viendront qui mèneront au bout de la nuit. Mais. « après la nuit des longs couteaux, percera le blanc couteau de l'aube » note encore Bodart à ce propos. « L'orage, la cognée, la solitude, ce triumvirat nocturne n'empêche pas le courage ni le frisson rituel, à l'heure dite, de la dentelle des aurores. Albert Ayguesparse n'a pas à craindre la nuit : depuis toujours, dans le bruit des songes qui épouvantent le monde, il se nourrit de beauté, « ce grand espace tout noir où l'homme s'avance les yeux fermés ». Il sait que « tant que l'homme vit, tout peut périr et tout peut recommencer ». « Il convoque la nuit et le jour. La mâchoire du miracle ne se referme jamais tout à fait sur lui. »

La réalité occupe une grande place dans l'œuvre poétique d'Albert Ayguesparse. Quel que soit l'assaut des puissances destructrices qu'il reconnaît, l'auteur tente de s'appuyer sur le monde tel qu'il est pour participer à la vie conçue comme création perpétuelle. C'est aussi sa manière d'être historique, d'appartenir à son époque tout en restant fidèle à soi-même et à la vraie poésie. Quant à son langage, le poète ne cessera de se faire plasticien passionné du monde extérieur. Il palpe les choses en sculpteur. Il dessine vigoureusement les formes, il a le goût des couleurs autant que celui du mouvement : son lyrisme est sensoriel. Écoutons ici ces quelques vers du volume *La mer à boire* :

*Le matin happe l'horizon par un bout de nuage.  
Il ouvre sa mâchoire de rêve  
et les besaces du ciel se déchirent doucement*

*et l'eau**la grande eau malade qui tremble de fièvre**crache**crache son sang noir**encore tout brûlant de bêtes et d'étoiles**crache le caillot de limon qui gonfle la gorge des fleuves.*

Que l'encre d'Ayguesparse ait « la couleur du sang » ou celle de l'aube, elle traduira l'union secrète des choses et des sentiments qui participent à nos triomphes comme à nos défaites. Si cette poésie nous apparaît d'abord concrète, l'*aura* qui l'entoure demeure celle de l'âme alertée par le moindre changement d'ombre ou de lumière. D'où la force nuancée des images qui « donnent à voir » et sur lesquelles un surréalisme guidé laisse sa marque de libération. Non point la métaphore pour la métaphore, mais le jaillissement naturel du langage au service d'une pensée exigeante. Le rythme s'en trouve plus expressif.

Dans une analyse très subtile des poèmes du *Vin noir* de Cahors, Marcel Thiry montre que les pièces formant le recueil appartiennent à deux âges : ceci explique deux sortes de coloration sentimentale et la nécessité naturelle d'une forme tantôt régulière, tantôt retournée aux ressources du vers libre ou à la prose poétique sans que, pour autant, se détériore l'unité du volume, laquelle est la même que celle des romans ou des grandes apostrophes lyriques d'*Aube sans soutiers*. Unité que Jean Cassou ira retrouver, à son tour, dans l'humaine identité constituant la vie de cette poésie. Enfin, j'aimerais signaler le texte consacré par André Doms à la signification du poème en prose chez Ayguesparse et les pages de Jacques Belmans sur les *Chemins interdits*. D'autres chroniques encore mériteraient notre attention, mais il nous faut conclure. Cet hommage multiple, varié, chaleureux, représente un outil de travail utile à ceux qui voudront connaître mieux la personnalité d'un écrivain d'aujourd'hui qui aura su poser la main « sur la gorge tremblante de la vie » et nous engager, malgré tout, à croire au miracle d'exister, comme dans ce poème intitulé précisément *A mesure qu'on vit* :

*A chaque été ses pluies  
Rien n'empêche le roc  
De rêver sous la terre  
Dans la chaleur des gouffres*

*A chaque jour sa nuit  
Au bout de la saison  
Cent festins illuminent  
Les hautes fleurs de suie*



*A chaque amour ses larmes  
Née à peine chaque aube  
A son poids de soleil  
Un doigt d'éternité*

*A chaque homme sa mort  
Pour toi la vie est là  
Dans sa cage de fer  
La douce vie plus douce  
A mesure qu'on vit.*

*Le 19 juin, à l'initiative du Journal des Poètes, un déjeuner champêtre a réuni, à Ohain, autour de M. et M<sup>me</sup> Albert Ayguesparse, les amis de Marginales et parmi ceux-ci quelques-uns des collaborateurs au numéro d'hommage que la revue avait dédié à son directeur.*

## Le souvenir d'Anna de Noailles

*Le 16 juin fut inaugurée à Paris, sur la façade de la maison portant le n° 22 du boulevard de La Tour Maubourg, une plaque rappelant la naissance en cet immeuble d'Anna de Brancovan, le 15 novembre 1876. M<sup>me</sup> la duchesse de La Rochefoucauld, au nom de l'Académie royale, prononça l'allocution suivante.*

Le 4 juin 1921. Anna de Brancovan, comtesse de Noailles, née quarante-cinq ans plus tôt dans cette maison du 22, boulevard de la Tour Maubourg, ayant déjà accompli une carrière éblouissante de poète, était élue, avec enthousiasme, en même temps que le grand écrivain italien Gabriele d'Annunzio, à l'Académie royale belge de langue et de littérature françaises. Ce fut un véritable événement.

Désignée pour représenter l'illustre compagnie à la cérémonie commémorative de ce matin, je dois rappeler qu'élire une « académicienne » était au xx<sup>e</sup> siècle une nouveauté. Non tout à fait surprenante cependant, car il s'agissait d'Anna de Noailles.

Je rencontrai moi-même à cette époque la « petite déesse impétueuse », comme l'appelait Rainer Maria Rilke ; la « Petite fille du Soleil », selon la qualification d'un autre de ses admirateurs. Dirai-je que sa jeunesse intouchée, sa beauté, son bel œil couleur du jour, son verbe étonnant, son vibrant génie fascinaient ceux qui l'approchaient ? Hommes politiques, littéraires, savants, voire chefs mili-

taires, ses amis portaient des noms prodigieux : Paul Painlevé le mathématicien, Jean Rostand le biologiste, François Mauriac, Jean Cocteau, Marcel Proust, Léon-Paul Fargue, Charles Du Bos — qui lui avait consacré un livre (*Le Climat du Génie*), le général Mangin, Louis Barthou, Edourad Herriot (« elle-même est un éblouissement », disait-il, faisant allusion au titre d'un de ses recueils), Aristide Briand et bien d'autres.

Dès 1901, Anatole France, recevant *le Cœur Innombrable*, son premier ouvrage, lui écrivait : « Ces vers candides, étonnés et farouches, sont ceux d'une nymphe des eaux, des bois, des montagnes, Vous m'inspirez une amitié craintive et comme une sainte terreur. Car je ne crois pas, Madame, que vous soyez une simple mortelle ».

Maurice Barrès, en 1906, lui avait dédié son fameux *Voyage de Sparte*. « J'ai désiré inscrire votre jeune gloire sur la première page » écrivait cet être généreux qui venait de braquer son projecteur sur François Mauriac.

Mistral avait accueilli Anna de Brancovan et l'appelait plus tard « Prêtresse du grand Pan ».

Morton Fullerton — en 1907 — pensait qu'on graverait un jour, sur le marbre, au milieu d'une forêt shakespearienne, cette légende : « A la Comtesse de Noailles, la nature reconnaissante ».

Anna, elle, montrait ses sentiments de reconnaissance à l'égard de la France. Fille de l'Orient ou Fille de la Grèce — elle s'intitula différemment suivant l'âge — cette âme à la fois exaltée et éprise de mesure comme le sont les vrais poètes était l'une et l'autre. Sans doute aussi, puisque notre civilisation relève autant du christianisme que de la Grèce, fille de France et apologiste de notre langue.

C'est en effet dans cet esprit que s'exprima à Bruxelles le 22 janvier 1922, au jour de sa réception, la nouvelle académicienne. Accueillie chaleureusement, en présence du Roi Albert I<sup>er</sup> et de la Reine Elisabeth de Belgique, par l'historien Maurice Wilmotte, dans cette assemblée d'écrivains belges non fermée aux étrangers, et qui s'est donné pour objet, comme jadis Joachim du Bellay et Rivarol, la défense et l'illustration de la langue et de la littérature françaises, Anna de Noailles prononça, lors de son remerciement, des paroles qui n'ont cessé de nous émouvoir. Debout, élégante, vêtue de noir, avec son éloquence coutumière, mais en la nuancant d'amour et de rêve : « Je songeais, dit-elle, faisant retour sur sa prodigieuse destinée, que je devais toutes les chances de ma vie et cette chance nouvelle qui en est la plus insigne à la langue française, puisque c'est pour l'amour d'elle que vous me faites une place parmi vous, Messieurs, qui en êtes les possesseurs et les gardiens ».

Anna de Noailles parfois s'était permis de bien légères licences poétiques. Dans ce discours, elle parle d'elle-même comme d'« un poète qui, pour faire adhérer plus finement l'âme à l'azur, au souffle

des airs, aux nuances, au fourmillement des astres, a parfois déchiré d'une aile imprudente le tissu parfait du langage ».

Le texte dit par Anna de Noailles émerveilla l'auditoire. Retenu à Paris, Marcel Proust lui adressa un télégramme sensationnel de cent quatre-vingts mots qui commençait ainsi : « Madame, je viens de lire le message de votre génie que, ambassadeur comme fut Rubens mais plus profonde que lui, vous avez adressé à la Belgique. Un fauteuil d'académicienne à Paris eût été bien poussiéreux et bien officiel pour vous. A la femme unique, cette unique mission convenait. Tout concourt à la beauté de ce chant... ».

Le Roi Albert I<sup>er</sup>, qu'Anna de Noailles qualifiait de héros (et il l'avait été), lui écrivit, avec sa modestie habituelle : « Votre génie poétique fait resplendir toute chose ».

Peinte — après Forain — par van Dongen, l'image d'Anna de Noailles avec sa cravate rouge de commandeur de la Légion d'Honneur, demeure à Bruxelles, comme un souvenir de ce temps plein d'amitiés précieuses et de gloire.

Pour sa gloire, jusqu'en 1933 le poète du *Cœur Innombrable* continua à écrire ses vers de feu. Parurent le *Poème de l'Amour*, *L'honneur de Souffrir*, consacré à ses amis disparus « Nul n'a tenu à ce point compagnie à des morts » assurait-elle. (*Le Livre de ma Vie*.) Cette vie, hélas ! prit fin prématurément le 30 avril 1933, mais non sans que le cher chanoine Mugnier, qui avait tant d'esprit dans tous les sens du mot, n'eût fait accepter les consolations suprêmes de la religion à cette âme qui avait eu si fort le goût de ce qui ne meurt pas et s'était souvent écriée, comme jadis Leconte de Lisle devant la nature : « Qu'est-ce que tout cela qui n'est pas éternel ! ».

Qui pouvait succéder à Anna de Noailles au fauteuil académique de Bruxelles ? Un grand prosateur — poète en prose — Colette, puis un autre poète, son ami, longtemps son disciple, et qui écrivait son œuvre avec le stylo qu'elle lui avait donné, Jean Cocteau. Ces deux successeurs n'ont point oublié la grande, chère et triste Anna, comme l'appelait Paul Valéry. Colette, qui avait montré jadis dans son jardin d'Auteuil à son insigne visiteuse la mélisse des abeilles chantée mais jamais vue jusqu'alors par celle-ci, Colette lui rendant hommage en 1936 évoque « son beau visage un peu oriental, ses yeux resplendissants si grands qu'ils débordaient un peu sur la tempe, des lacs d'yeux sans borne, où buvaient tous les spectacles de l'Univers ». Elle lui avait écrit jadis : « Vous appartenez à tous, comme Hugo ».

Quant à Cocteau, succédant à Colette mais ne voulant pas oublier son amie, première titulaire du siège où on l'intronisait en 1955, il reprenait les pages qu'il lui avait consacrées dans son ouvrage *Reines de la France* où voisinent notamment et singulièrement Blanche de Castille, Diane de Poitiers, Juliette Récamier, l'impératrice Joséphine et la Comtesse de Noailles.

« De sa naissance, nota Cocteau, qui la projeta chez les Brancovan tout armée de sa plume comme d'une lance de Minerve, jusqu'à sa mort ... la Comtesse de Noailles fut un véritable feu d'artifice de joie et de douleur. Je m'honorais de son amitié. Innombrables furent nos conciliabules dans sa chambre Louis XVI (celle de la rue Scheffer). Cette idolâtre du Soleil y vivait à l'ombre ... couchée sur son lit ... Sa bouche éloquente ne cessait de friser et de défriser ses lèvres. Une boucle noire s'enroulait le long de sa joue et retombait sur sa maigre épaule de Christ espagnol. ... Que n'a-t-elle écrit les choses qu'elle a dites !... Elle est morte, très lasse d'un monde qui ne correspondait plus à son rêve de grandeur... ».

Trente-deux ans après sa disparition, le monde d'aujourd'hui rend hommage à ce rêve de grandeur. Grâce à la généreuse initiative de Madame Bourquin-Cussenot et du Comité Anna de Noailles, d'accord avec le comte Anne-Jules de Noailles que je suis heureuse de saluer ici, grâce à la bienveillance du Conseil municipal de Paris, sur sa maison natale figure désormais le nom d'Anna de Noailles, académicienne en Belgique, poète, et un des plus grands, de langue et d'âme françaises.

## Le Sénat et l'Académie

Au cours de la discussion par le Sénat du budget de l'Education nationale et des Beaux-Arts pour 1965, MM. DELBOUILLE et NOTHOMB, celui-ci comme rapporteur, ont pris la parole à propos des crédits des Affaires culturelles. Tous deux ont saisi cette occasion d'appuyer devant la Haute Assemblée les revendications de l'Académie.

M. NOTHOMB, après avoir rappelé et déploré le « déclassément pécuniaire » dont pâtissent les chefs de l'administration dans les deux Académies royales de littérature, la flamande et la française, a retracé la longue misère des locaux dont cette dernière a dû s'accommoder successivement. M. DELBOUILLE a dit combien notre Compagnie était gênée par l'exiguïté et la vétusté de son habitation, étant donné le développement de ses collections et de ses activités.

Dans son rapport, M. NOTHOMB a de plus souhaité la création d'Académies provinciales comme celle du Luxembourg, laquelle entretient des relations régulières avec l'Académie Stanislas de Nancy et l'Académie grand-ducale. Se félicitant de la création par l'Etat des nouveaux prix de littérature, destinés aux auteurs de moins

(1) *Annales parlementaires*, 25 mars 1965.

de quarante ans, le rapporteur du budget a estimé qu'il faudrait, à la mesure de cet encouragement aux jeunes, augmenter la valeur des grands prix de consécration ou de couronnement, triennaux ou quinquennaux. Il a plaidé pour la création de grands prix destinés à soutenir l'effort des éditeurs littéraires en Belgique, de façon à faire de Bruxelles une ville d'édition, comme certaines villes d'Allemagne ou d'Italie.

## Distinctions

L'Académie française a décerné le grand prix Guizot à M. Robert GOFFIN pour son recueil d'essais : *Fil d'Ariane de la poésie*.

M. Robert GUIETTE a reçu, le 14 octobre, les insignes de docteur *honoris causa* de l'Université de Lille.

## Hors de Belgique

Pendant la première quinzaine de mai, M. Robert GUIETTE, invité par l'Istituto di Filologia romanza de l'Université de Rome, y a parlé *de la poésie formelle en France au moyen âge et du passage de cette poésie aux formes fixes*. Il a fait à l'Academia Belgica une causerie sur *les Marionnettes de tradition populaire en Belgique*.

En juin, M. Robert Guiette a fait à la faculté des lettres de l'Université de Heidelberg (Romanisches Seminar) une conférence sur *la poésie formelle en France au moyen âge*, et à l'Université de Giessen une leçon de séminaire sur *la leçon poétique de Max Jacob* ainsi qu'une conférence sur *le drame liturgique et le sacré*.

# OUVRAGES PUBLIÉS

PAR

Académie royale de Langue et de Littérature françaises

---

|   |        |
|---|--------|
| ACADÉMIE. — <i>Table Générale des Matières du Bulletin de l'Académie. Années 1922 à 1959.</i> 1 brochure in-8° de 78 p. — 1960 . . . . .  | 35 fr. |
| ACADÉMIE. — <i>Le centenaire d'Émile Verhaeren.</i> Discours, textes et documents (Luc Hommel, Léo Collard, duchesse de La Rochefoucauld, Maurice Garçon, Raymond Queneau, Henri de Ziegler, Diego Valeri, Maurice Gilliams, Pierre Nothomb, Lucien Christophe, Henri Liebrecht, Alex Pasquier, Jean Berthoin, Edouard Bonnelous, René Fauchois, J.M. Culot) 1 vol. in-8° de 89 p. — 1956 . . . . . | 100 —  |
| ACADÉMIE. — <i>Le centenaire de Maurice Maeterlinck.</i> Discours, études et documents (Carlo Bronne, Victor Larock, duchesse de La Rochefoucauld, Robert Vivier, Jean Cocteau, Jean Rostand, Georges Sion, Joseph Hanse, Henri Davignon, Gustave Vanwelkenhuyzen, Raymond Pouilliart, Fernand Desonay, Marcel Thiry). 1 vol. in-8° de 314 p. — 1964 . . . . .                                      | 220 —  |
| ANGELET Christian. — <i>La poésie de Tristan Corbière.</i> 1 vol. in-8° de 145 p. — 1961 . . . . .  | 100 —  |
| BAYOT, Alphonse. — <i>Le Poème moral. Traité de vie chrétienne écrit dans la région wallonne vers l'an 1200.</i> 1 vol. in-8° de 300 p. — 1929 . . . . .  | 250 —  |
| BERVOETS Marguerite. — <i>Œuvres d'André Fontainas.</i> 1 vol. in-8° de 238 p. — 1949 . . . . .   | 160 —  |
| BODSON-THOMAS Annie. — <i>L'Esthétique de Georges Rodenbach.</i> 1 vol. 14 × 20 de 208 p. — 1942 . . . . .  | 125 —  |
| BOUMAL Louis. — <i>Œuvres</i> (publiées par Lucien Christophe et Marcel Paquot). Réédition, 1 vol. 14 × 20 de 211 p. — 1939 . . . . .   | 100 —  |
| BRONKART Marthe. — <i>Études philologiques sur la langue, le vocabulaire et le style du chroniqueur Jean de Haynin.</i> 1 vol. in-8° de 306 p. — 1933 . . . . .   | 175 —  |
| BUCHOLE Rosa. — <i>L'Évolution poétique de Robert Desnos.</i> 1 vol. 14 × 20 de 328 p. — 1956 . . . . .   | 175 —  |
| CHAINAYE Hector. — <i>L'Âme des choses.</i> Réédition 1 vol. 14 × 20 de 189 p. — 1935 . . . . .   | 115 —  |
| CHAMPAGNE Paul. — <i>Nouvel essai sur Octave Pirmez. I. Sa vie.</i> 1 vol. 14 × 20 de 204 p. — 1952 . . . . .   | 125 —  |
| CHARLIER Gustave. — <i>Le Mouvement romantique en Belgique. (1815-1850). I. La Bataille romantique.</i> 1 vol. in-8° de 423 p. — 1931 . . . . .   | 275 —  |

|   |       |
|---|-------|
| CHARLIER Gustave. — <i>Le Mouvement romantique en Belgique. (1815-1850) II. Vers un Romantisme national.</i> 1 vol. in-8° de 546 p. — 1948 . . . . .      | 275 — |
| CHARLIER Gustave. — <i>La Trage-Comédie Pastorale (1594)</i> 1 vol. in-8° de 116 p. — 1959 . . . . .  | 125 — |
| CHRISTOPHE Lucien. — <i>Albert Giraud. Son œuvre et son temps.</i> 1 vol. 14 × 20 de 142 p. — 1960 . . . . .  | 90 —  |
| COMPÈRE Gaston. — <i>Le Théâtre de Maurice Maeterlinck.</i> 1 vol. in-8° de 270 p. — 1955 . . . . .   | 160 — |
| CULOT Jean-Marie. — <i>Bibliographie des Écrivains Français de Belgique (1881-1950).</i> 1 vol. in-8° de 304 p. — 1954 . . . . .                          | 160 — |
| CULOT Jean-Marie. — <i>Bibliographie d'Émile Verhaeren.</i> 1 vol. in-8° de 156 p. — 1958 . . . . .   | 140 — |
| DAVIGNON Henri. — <i>Charles Van Lerberghe et ses amis.</i> 1 vol. in-8° de 184 p. — 1952 . . . . .   | 140 — |
| DAVIGNON Henri. — <i>L'Amitié de Max Elskamp et d'Albert Mockel (Lettres inédites).</i> 1 vol. 14 × 20 de 76 p. — 1955 . . . . .                          | 70 —  |
| DAVIGNON Henri. — <i>De la Princesse de Clèves à Thérèse Desqueyroux.</i> 1 vol. 14 × 20 de 237 p. — 1963 . . . . .                                       | 115 — |
| DEFRENNE Madeleine. — <i>Odilon-Jean Périer.</i> 1 vol. in-8° de 468 p. — 1957 . . . . .  | 250 — |
| DELBUILLE Maurice. — <i>Sur la Genèse de la Chanson de Roland.</i> 1 vol. in-8° de 178 p. — 1954 . . . . .  | 140 — |
| DE REUL Xavier. — <i>Le roman d'un géologue.</i> Réédition (Préface de Gustave Charlier et introduction de Marie Gevers). 1 vol. 14 × 20 de 292 p. — 1958 | 160 — |
| DESONAY Fernand. — <i>Ronsard poète de l'amour. I. Cassandre.</i> 1 vol. in-8° de de 282 p. — Réimpression, 1965 . . . . .                                | 185 — |
| DESONAY Fernand. — <i>Ronsard poète de l'amour. II. De Marie à Genève.</i> 1 vol. in-8° de 317 p. — Réimpression, 1965 . . . . .                          | 200 — |
| DESONAY Fernand. — <i>Ronsard poète de l'amour. III. Du poète de cour au chantre d'Hélène.</i> 1 vol. in-8° de 415 p. — 1959 . . . . .                    | 220 — |
| DE SPRIMONT Charles. — <i>La Rose et l'Épée.</i> Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 126 p. — 1936 . . . . .   | 100 — |
| DONEUX Guy. — <i>Maurice Maeterlinck. Une poésie - Une sagesse - Un homme.</i> 1 vol. in-8° de 242 p. — 1961 . . . . .                                    | 140 — |
| DOUTREPONT Georges. — <i>Les Proscrits du Coup d'État du 2 décembre 1851 en Belgique.</i> 1 vol. in-8° de 169 p. — 1938 . . . . .                         | 100 — |
| DUBOIS Jacques. — <i>Les Romanciers français de l'Instantané au XIX<sup>e</sup> siècle.</i> 1 vol. in-8° de 221 p. — 1963 . . . . .                       | 140 — |
| ÉTIENNE Servais. — <i>Les Sources de « Burg-Jargal ».</i> 1 vol. in-8° de 159 p. — 1923 . . . . .   | 100 — |
| FRANÇOIS Simone. — <i>Le Dandysme et Marcel Proust (De Brummel au Baron de Charlus).</i> 1 vol. in-8° de 115 p. — 1956 . . . . .                          | 125 — |
| GILLIS Anne-Marie. — <i>Edmond Breuché de la Croix.</i> 1 vol. 14 × 20 de 170 p. — 1957 . . . . .   | 115 — |

|   |       |
|---|-------|
| GILSOUL Robert — <i>La Théorie de l'Art pour l'Art chez les écrivains belges de 1830 à nos jours</i> . 1 vol. in-8° de 418 p. — 1936 . . . . .  | 225 — |
| GILSOUL Robert. — <i>Les influences anglo-saxonnes sur les Lettres françaises de Belgique de 1850 à 1880</i> . 1 vol. in-8° de 342 p. — 1953 . . . . .  | 220 — |
| GIRAUD Albert. — <i>Critique littéraire</i> . Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 187 p. — 1951 . . . . .  | 115 — |
| GUIETTE Robert. — <i>Max Elskamp et Jean de Bosschère</i> . Correspondance. 1 vol. 14 × 20 de 64 p. — 1963 . . . . .  | 60 —  |
| R. P. GUILLAUME. — <i>La poésie de Van Lerberghe</i> . Essai d'exégèse intégrale. 1 vol. in-8° de 247 p. — 1962 . . . . .   | 135 — |
| GUILLAUME Jean S.J. — <i>Essai sur la valeur exégétique du substantif dans les « Entrevisions » et « La Chanson d'Ève » de Van Lerberghe</i> . 1 vol. in-8° de 303 p. — 1956 . . . . .                      | 175 — |
| GUILLAUME Jean S.J. — <i>Le mot-thème dans l'exégèse de Van Lerberghe</i> . 1 vol. in-8° de 108 p. — 1959 . . . . .   | 100 — |
| HANSE Joseph. — <i>Charles de Coster</i> . 1 vol. in-8° de 383 p. — 1928 . . . . .  | 110 — |
| HAUST Jean. — <i>Médecinaire Liégeois du XIII<sup>e</sup> siècle et Médecinaire Namurois du XIV<sup>e</sup></i> (manuscrits 815 à 2.700 de Darmstadt). 1 vol. in-8° de 215 p. — 1941 . . . . .              | 130 — |
| HEUSY Paul. — <i>Un coin de la Vie de misère</i> . Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 167 p. — 1942 . . . . .   | 115 — |
| HOUSSA Nicole. — <i>Le souci de l'expression chez Colette</i> . 1 vol. 14 × 20 de 236 p. — 1958 . . . . .   | 135 — |
| « <i>La Jeune Belgique</i> » (et « <i>La Jeune revue littéraire</i> »). <i>Tables générales des matières</i> , par Charles Lequeux (Introduction par Joseph Hanse). 1 vol. in-8° de 150 p. — 1964 . . . . . | 100 — |
| LEJEUNE Rita. — <i>Renaut de Beaujeu. Le lai d'Ignaue ou Lai du prisonnier</i> . 1 vol. in-8° de 74 p. — 1938 . . . . .   | 80 —  |
| LEMONNIER Camille. — <i>Paysages de Belgique</i> . Réédition. Choix de pages. Préface par Gustave Charlier. 1 vol. 14 × 20 de 135 p. — 1945 . . . . .   | 100 — |
| MAES Pierre. — <i>Georges Rodenbach (1855-1898)</i> . Ouvrage couronné par l'Académie Française. 1 vol. 14 × 20 de 352 p. — 1952 . . . . .  | 175 — |
| MARET François. — <i>Il y avait une fois</i> . 1 vol. 14 × 20 de 116 p. — 1943 . . . . .  | 80 —  |
| MICHEL Louis. — <i>Les légendes épiques carolingiennes dans l'œuvre de Jean d'Outremeuse</i> . 1 vol. in-8° de 432 p. — 1935 . . . . .  | 220 — |
| NOULET Émilie. — <i>Le premier visage de Rimbaud</i> . 1 vol. 14 × 20 de 324 pages — 1953 . . . . .   | 185 — |
| OTTEN Michel. — <i>Albert Mockel. Esthétique du Symbolisme</i> . 1 vol. in-8° de 256 p. — 1962 . . . . .  | 150 — |
| PAQUOT Marcel. — <i>Les Étrangers dans les divertissements de la Cour, de Beaujoyeux à Molière</i> . 1 vol. in-8° de 224 p. . . . .   | 135 — |
| PICARD Edmond. — <i>L'Amiral</i> . Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 95 p. — 1939 . . . . .  | 80 —  |
| PIRMEVE Octave. — <i>Jours de Solitude</i> . Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 351 pages — 1932 . . . . .  | 115 — |



|   |       |
|---|-------|
| POHL Jacques. — <i>Témoignages sur la syntaxe du verbe dans quelques parlers français de Belgique</i> . — 1 vol. in-8° de 248 p. 1962 . . . . .   | 145 — |
| REICHERT Madeleine. — <i>Les sources allemandes des œuvres poétiques d'André Van Hasselt</i> . 1 vol. in-8° de 248 p. — 1933 . . . . .            | 140 — |
| REIDER Paul. — <i>Mademoiselle Vallantin</i> . Réédition. (Introduction par Gustave Vanwelkenhuyzen). 1 vol. 14 × 20 de 216 p. — 1959 . . . . .   | 115 — |
| REMACLE Louis. — <i>Le parler de la Gleize</i> . 1 vol. in-8° de 355 p. — 1937 . . . . .  | 175 — |
| REMACLE Madeleine. — <i>L'élément poétique dans « A la recherche du Temps perdu » de Marcel Proust</i> . 1 vol. in-8° de 213 p. — 1954 . . . . .  | 160 — |
| ROBIN Eugène. — <i>Impressions littéraires</i> (Introduction par Gustave Charlier) 1 vol. 14 × 20 de 212 p. — 1957 . . . . .                      | 115 — |
| RUELLE Pierre. — <i>Le vocabulaire professionnel du houilleur borain</i> . 1 vol. in-8° de 200 p. — 1953 . . . . .                                | 175 — |
| SCHAEFFER Pierre-Jean. — <i>Jules Destrée</i> . Essai biographique. 1 vol. in-8° de 420 p. — 1962 . . . . .                                       | 250 — |
| SEVERIN Fernand. — <i>Lettres à un jeune poète</i> , publiées et commentées par Léon Kochnitzky. 1 vol. 14 × 20 de 132 p. — 1960 . . . . .        | 100 — |
| SOREIL Arsène. — <i>Introduction à l'histoire de l'Esthétique française</i> (nouvelle édition revue). 1 vol. in-8° de 152 p. — 1955 . . . . .     | 120 — |
| SOSSET L. L. — <i>Introduction à l'œuvre de Charles De Coster</i> . 1 vol. in-8° de 200 p. — 1937 . . . . .                                       | 100 — |
| THOMAS Paul-Lucien. — <i>Le Vers moderne</i> . 1 vol. in-8° de 247 p. — 1943 . . . . .  | 185 — |
| VANDRUNNEN James. — <i>En pays wallon</i> . Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 241 p. — 1935 . . . . .  | 100 — |
| VANWELKENHUYZEN Gustave. — <i>L'influence du naturalisme français en Belgique</i> . 1 vol. in-8° de 339 p. — 1930 . . . . .                       | 220 — |
| VANWELKENHUYZEN Gustave. — <i>Histoire d'un livre : « Un mâle », de Camille Lemonnier</i> . 1 vol. 14 × 20 de 162 p. — 1961 . . . . .             | 115 — |
| VERMEULEN François. — <i>Edmond Picard et le réveil des Lettres belges (1881-1898)</i> . 1 vol. in-8° de 100 p. — 1935 . . . . .                  | 90 —  |
| VIVIER Robert. — <i>L'originalité de Baudelaire</i> (réimpression revue par l'auteur, suivie d'une note). 1 vol. in-8° de 296 p. — 1965 . . . . . | 185 — |
| VIVIER Robert. — <i>Et la poésie fut langage</i> . 1 vol. 14 × 20 de 232 p. — 1954 . . . . .  | 160 — |
| VIVIER Robert. — <i>Traditore</i> . 1 vol. in-8° de 285 p. — 1960 . . . . .   | 175 — |
| « LA WALLONIE ». — <i>Table générale des matières</i> (juin 1886 à décembre 1892) par Ch. LEQUEUX. — 1 vol. in-8° de 44 p. 1961 . . . . .         | 60 —  |
| WARNANT LÉON. — <i>La Culture en Hesbaye liégeoise</i> . 1 vol. in-8 de 255 p. — 1949 . . . . .   | 185 — |
| WILLAIME Élie. — <i>Fernand Severin — Le poète et son Art</i> . 1 vol. 14 × 20 de 212 p. — 1941 . . . . .   | 110 — |

*En outre, la plupart des communications et articles publiés dans ce Bulletin depuis sa création existent en tirés à part. Le présent tarif annule les précédents.*

**PRIX : 30 Frs.**